A photograph of a hand holding a small white container with a label, positioned next to a large blue number '4'. The background shows a refrigerator with its door open, revealing shelves and other containers. The scene is lit with warm, indoor lighting.

La bio en France, de la production à la consommation

4

L'agriculture bio en France

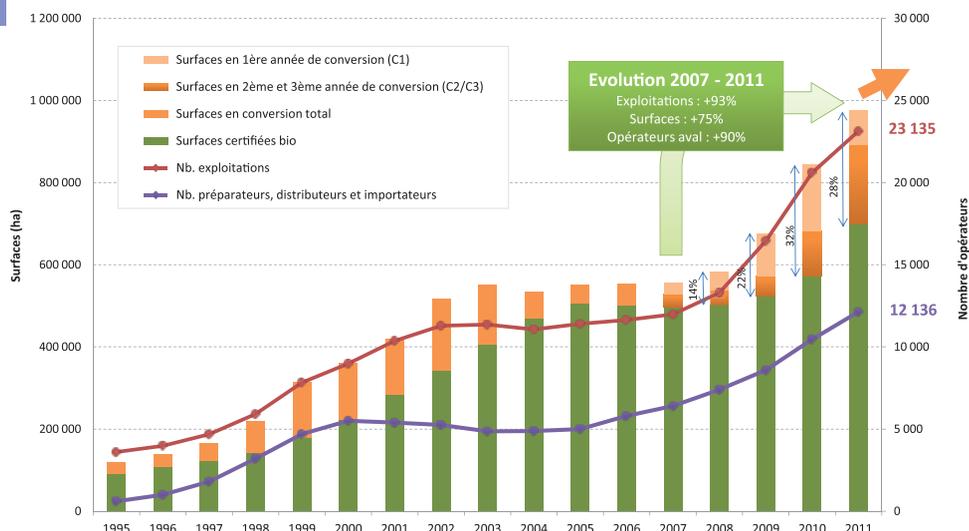
Une alternative qui prend de l'ampleur

Fin 2011, la France comptait 23 135 exploitations agricoles engagées en bio, soit 4,5% des exploitations françaises, avec une augmentation de 12,3% en un an. Elles couvraient 975 141 ha conduits en agriculture biologique, dont 699 300 ha certifiés biologiques et 275 841 ha en conversion (soit 28% du total).

Après une année 2010 record, les surfaces bio ont continué de progresser en France avec 130 000 ha supplémentaires en 2011 (soit +15,3%).

Elles représentaient, fin 2011, plus de 3,5% de la SAU nationale, contre 3,1% en 2010.

Évolution depuis 2001 du nombre de producteurs et autres opérateurs bio et des surfaces en mode de production biologique



Source : Agence BIO / OC

Évolution du nombre d'exploitations et des surfaces bio depuis 2002

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2011 /2010	2011 /2007
Nbre d'exploitations en mode de production biologique	11 288	11 359	11 059	11 402	11 640	11 978	13 298	16 446	20 604	23 135	+12%	x 1,9
Nbre de préparateurs, distributeurs et importateurs engagés	5 252	4 860	4 874	4 995	5 802	6 402	7 398	8 585	10 458	12 136	+16%	x 1,9
Surfaces en mode de production biologique (ha)	517 965	550 990	534 037	550 488	552 824	557 133	583 316	676 394	845 440	975 141	+15%	x 1,8
dont surfaces certifiées bio	342 406	406 338	468 476	504 536	499 589	497 314	501 734	524 526	571 814	699 300	+22%	x 1,4
dont surfaces en conversion	175 559	144 652	65 561	45 952	53 235	59 819	81 565	151 868	273 626	275 841	+1%	x 4,6
Surfaces C1							45 470	102 709	162 665	84 262		
Surfaces C2 / C3							36 095	49 159	110 960	191 579		
Part des surfaces en mode de production bio dans la SAU ⁽¹⁾	1,75%	1,87%	1,93%	1,99%	2,00%	2,02%	2,12%	2,46%	3,09%	3,56%		x 1,8
Part des exploitations bio dans l'ensemble des exploitations agricoles en France ⁽¹⁾	1,73%	1,79%	1,80%	1,92%	2,02%	2,15%	2,46%	3,15%	3,94%	4,50%		x 2,1

Source : Agence BIO / OC ⁽¹⁾, Données Agreste

Le million d'hectares engagés en bio dépassé en 2012

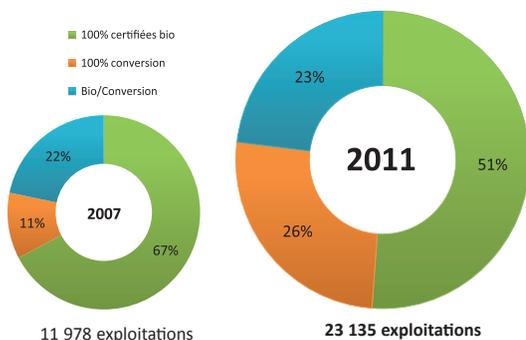
De 2007 à 2011, en 4 ans, le nombre de fermes bio a presque doublé en France passant de 11 978 fin 2007 à 23 135 fin 2011.

Au cours du 1^{er} semestre 2012, 880 fermes bio supplémentaires ont été enregistrées. Le seuil du million d'hectares engagés en bio a été franchi.

Année	Nb. Producteurs	Evolution annuelle	Surface engagée (ha)
1995	3 602		117 955
1996	3 977	+375	137 106
1997	4 680	+703	165 489
1998	5 914	+1 234	218 828
1999	7 834	+1 920	315 804
2000	8 985	+1 151	361 042
2001	10 364	+1 379	419 750
2002	11 288	+924	517 965
2003	11 359	+71	550 990
2004	11 059	-300	534 037
2005	11 402	+343	550 488
2006	11 640	+238	552 824
2007	11 978	+338	557 133
2008	13 298	+1 320	583 316
2009	16 446	+3 148	676 394
2010	20 604	+4 158	845 440
2011	23 135	+2 531	975 141
1 ^{er} semestre 2012	24 015	+880	plus de 1 000 000

Source : Agence BIO / OC

Une exploitation sur deux en conversion fin 2011



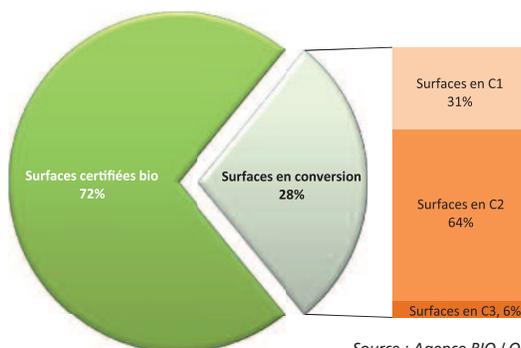
Source : Agence BIO / OC

Fin 2007, un tiers des exploitations engagées était en conversion, partiellement ou totalement. Reflet du très fort mouvement de conversions au cours des trois dernières années, elles représentaient près de la moitié des exploitations bio en 2011.

1 hectare sur 3 en conversion fin 2011

En 2011, les surfaces certifiées bio ont augmenté de 22% par rapport à 2010.

Les surfaces en conversion se sont situées au même niveau que l'année précédente : les nouveaux engagements couvrant une surface identique à celle des exploitations ayant dépassé le terme de la période de conversion.



Source : Agence BIO / OC

Ces surfaces conduites en respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique, qualifiées de **surfaces « en mode de production biologique »**, ou surfaces « bio », regroupent :

- les **surfaces dites « certifiées bio »** qui rassemblent les parcelles dont la période de conversion est terminée. Les productions issues de ces parcelles peuvent donc être commercialisées avec la mention « agriculture biologique ».
- les **surfaces « en conversion »**, la durée de conversion allant de 2 ans pour les cultures annuelles à 3 ans pour les cultures pérennes. Elles comprennent les surfaces en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année de conversion (C1, C2, C3).

Des exploitations diversifiées

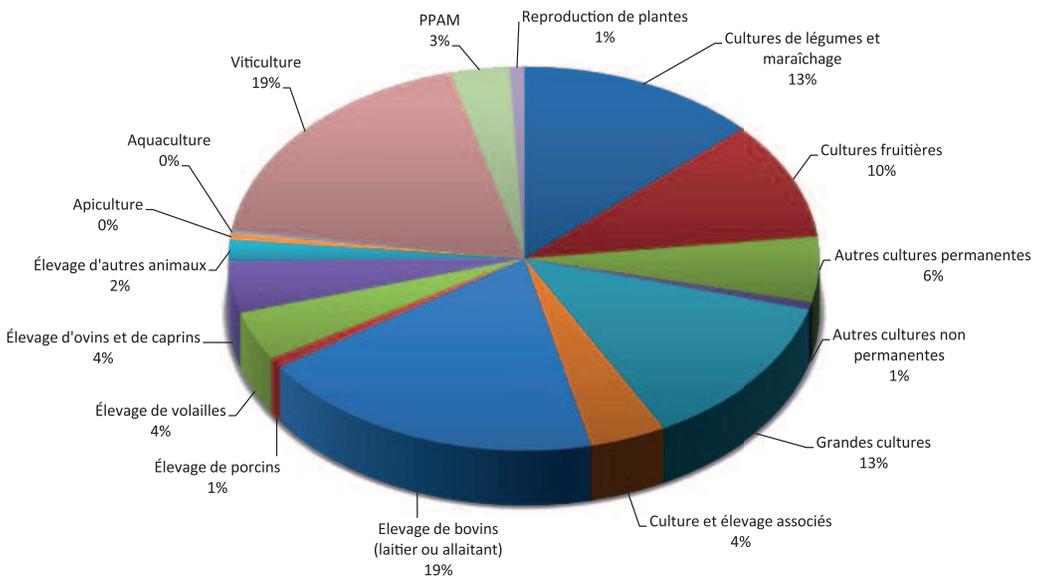
En 2011:

- 63% des exploitations bio avaient des surfaces toujours en herbe et/ou des cultures fourragères,
- 38% cultivaient des céréales, oléoprotéagineux ou légumes secs, dont environ 1/4 à titre principal,
- 42% produisaient des fruits et/ou légumes frais, dont la moitié à titre principal,
- 20% avaient des vignes, dont 82% à titre principal,
- 34% pratiquaient l'élevage :
 - 22% avaient un troupeau de bovins lait ou allaitant (soit 64% des élevages bio),
 - 10% avaient un élevage de monogastriques (porcs ou volailles),
 - 6% avaient un élevage ovin (lait ou viande) et 3% un élevage caprin,
- 7% produisaient des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)

Des activités principales représentatives de la diversité des systèmes de production bio

64% des exploitations avaient une activité principale en production végétale en 2011.

Répartition des fermes bio en fonction de leur orientation principale



Source : Agence BIO / OC
Echantillon de 21 743 exploitations

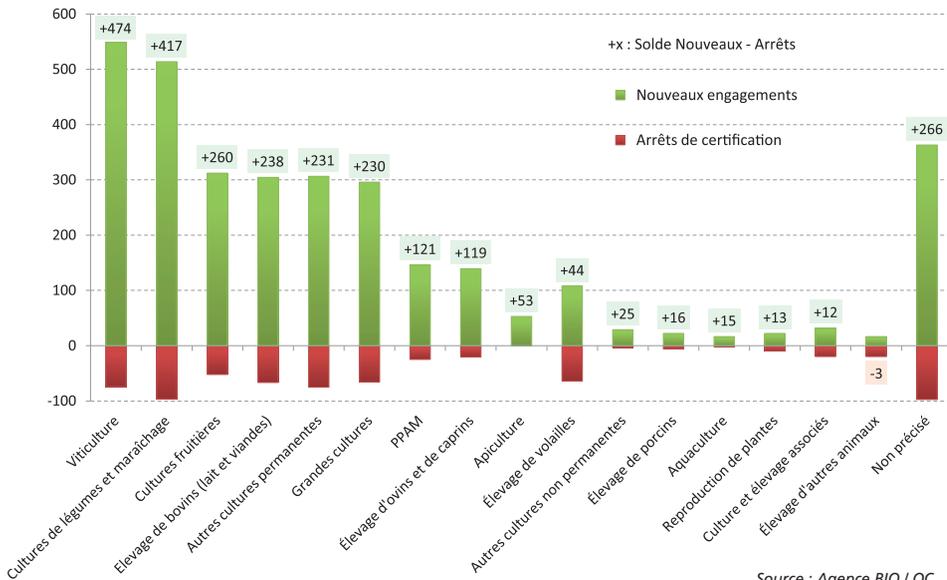
En 2011, en moyenne, plus de 8 fermes par jour ont été nouvellement engagées en agriculture biologique

Au total, 3 227 nouvelles exploitations se sont engagées en bio en France en 2011, et 696 arrêts de certification ont été enregistrés. Il en est résulté **2 531 exploitations bio supplémentaires**, portant le total à 23 135 fin 2011.

Une première analyse a fait ressortir que la cessation d'activité agricole motive plus de la moitié des arrêts de certification.

Des nouvelles exploitations bio dans toutes les filières

Nouveaux engagements et arrêts par activité principale en 2011



Source : Agence BIO / OC

Des perspectives de développement dans toutes les filières

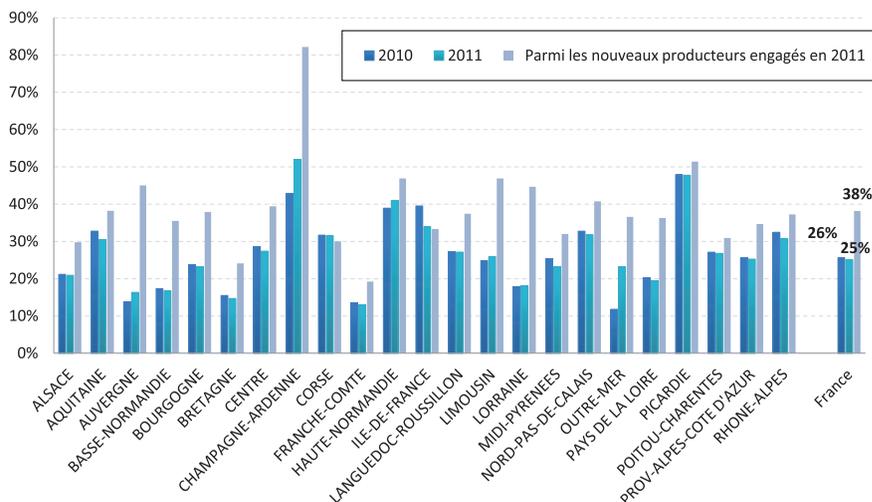
- Dans le cadre du recensement agricole réalisé en 2010, **18 500 agriculteurs conventionnels avaient déclaré envisager la conversion de leur ferme au cours des 5 années suivant le recensement** dont les résultats ont été arrêtés au 1^{er} septembre 2010. Compte tenu des décisions d'engagements en bio prises depuis le 1^{er} septembre 2010 jusque fin juin 2012, et à état d'esprit constant, environ 12 500 agriculteurs auraient, à titre strictement indicatif, l'intention de convertir leur ferme à la bio d'ici le 1^{er} septembre 2015.
- A un terme plus rapproché, au vu des 173 000 ha en dernière année de conversion fin 2011, **l'augmentation des surfaces certifiées bio** (portant une production mise sur le marché avec le label bio) **devrait être de l'ordre de 25% en 2012 puis de 13% en 2013.**

3 exploitations bio sur 4 avaient engagé la totalité de leurs terres en bio fin 2011

La production agricole bio et non bio est possible dans une même exploitation dès lors que des règles bien précises sont respectées pour éviter tout risque de mélange : unités de production séparées, espèces animales et variétés végétales bien différenciées et facilement distinguables, registres spécifiques...

Suivant les secteurs de produits et les régions, les exploitations dites « mixtes » sont plus ou moins fréquentes. Dans nombre de cas, il s'agit d'une étape dans le cadre d'un processus de conversion progressive à l'agriculture biologique.

Part des exploitations « mixtes » par région en 2010 et 2011



Source : Agence BIO / Notifications
Echantillons de 19 255 exploitations en 2010
et 22 460 exploitations en 2011

En **Champagne-Ardenne**, en **Picardie**, et en **Haute-Normandie**, la place de la mixité était nettement supérieure à la moyenne nationale en 2011.

La mixité est plus ou moins importante selon l'activité principale de l'exploitation : plus de **90% des élevage de bovins lait étaient totalement conduits en bio en 2011**, alors que près de la moitié des exploitations fruitières étaient « mixtes ».

4 producteurs sur 10 nouvellement engagés en 2011 ont une activité dite « mixte », avec une conversion progressive de l'exploitation

L'analyse de la mixité des activités, bio et non bio, chez les nouveaux engagés en 2011 par rapport à la moyenne nationale fait ressortir la progressivité de la conversion avec :

- 25% de l'ensemble des exploitations bio ou en conversion ayant également des productions animales ou végétales conventionnelles ;
- 38% chez les nouveaux engagés en 2011.

Les surfaces en herbe représentaient la moitié des surfaces converties par les exploitants nouvellement engagées en 2011.

Globalement, dans les nouvelles exploitations, les surfaces en herbe sont engagées préférentiellement pour leur première année de conversion, mais des différences fortes existent d'une région à l'autre :

- en Champagne-Ardenne, les surfaces de luzerne et d'orge sont engagées en premier lieu dans des

exploitations en conversion progressive (ce qui se traduit par la part de mixité des nouvelles exploitations bio la plus élevée de France en moyenne),

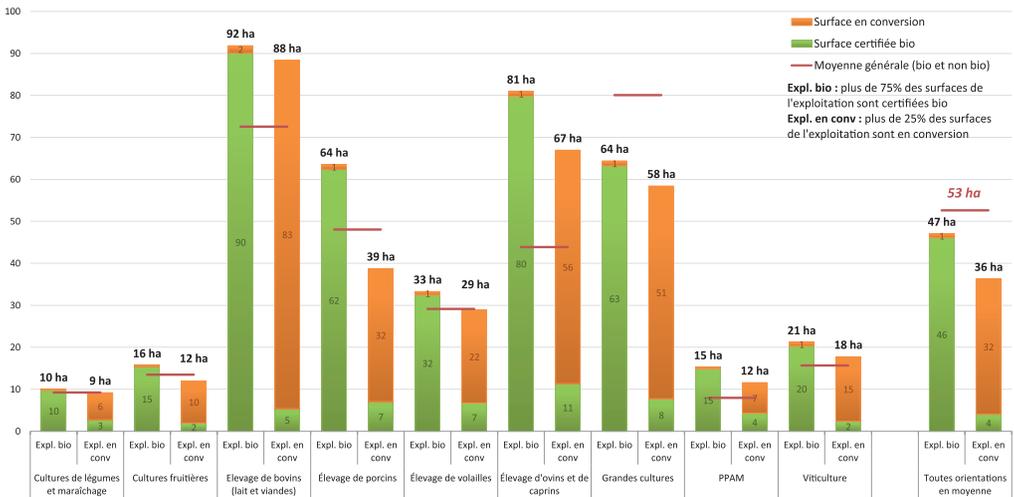
- en Languedoc-Roussillon, Aquitaine et PACA, le vignoble occupe une place importante (30% des surfaces converties),
- en Ile-de-France, il s'agit du maraîchage (25%).

43 ha de surface agricole certifiée par exploitation en moyenne en 2011

Globalement, la surface moyenne engagée par exploitation bio tend à diminuer depuis 3 ans, passant de 46 ha en 2008 à 43 ha en 2011. Cet indicateur varie fortement d'une activité à l'autre. Son évolution est essentiellement liée à la conversion progressive des exploitations (plus d'un cas sur trois).

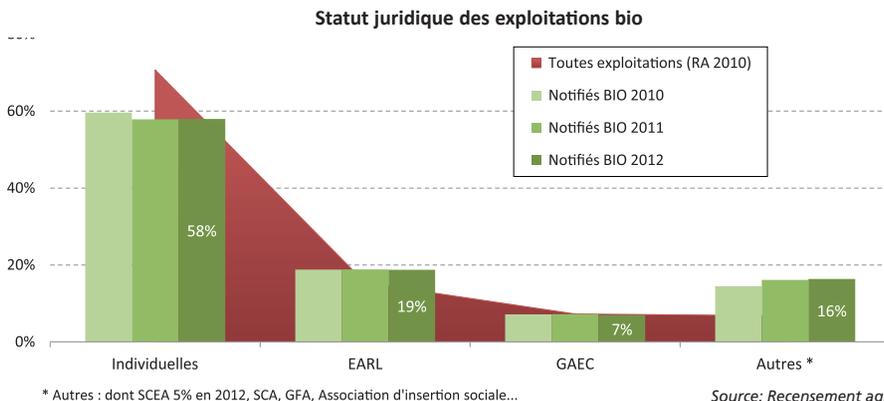
Dans les exploitations ayant plus du quart de leur surface en conversion, la surface moyenne engagée est de 36 ha, dont 32 ha en conversion. Dans les exploitations dont plus de 75% des surfaces sont certifiées, la surface moyenne est de 47 ha, dont 1 ha en conversion.

Surface moyenne engagée des exploitations bio en fonction de l'activité principale



Source : Agence BIO / OC - Agreste 2010

58% des exploitations engagées en agriculture biologique avec le statut d'exploitation agricole individuelle



* Autres : dont SCEA 5% en 2012, SCA, GFA, Association d'insertion sociale...

Source: Recensement agricole 2010
 Agence Bio / Notifications sur un échantillon de
 19 604 exploitations en 2010, 22 780 exp. en 2011
 et 15 250 exp. au 1^{er} semestre 2012

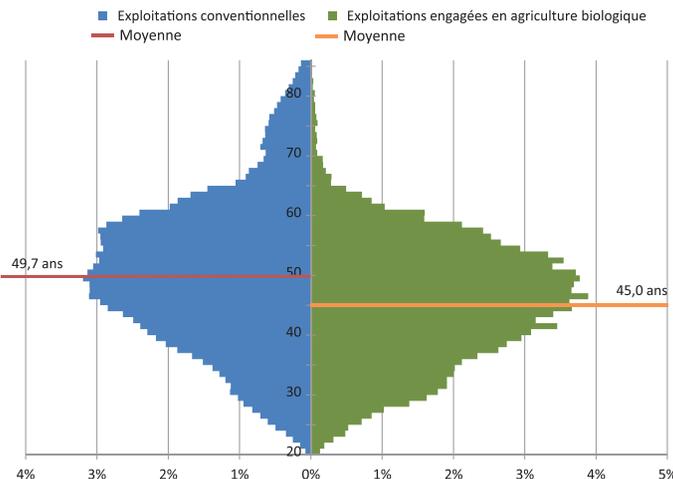
Âge moyen du chef d'exploitation bio en 2011 : 45 ans

Selon le recensement agricole 2010, la moyenne d'âge des chefs d'exploitation était de près de 50 ans pour l'ensemble des exploitations.

L'âge moyen des exploitants bio était de 45 ans en 2011 avec une variabilité selon l'activité principale : plus faible dans les exploitations maraîchères (43 ans) et plus élevée dans les exploitations de grandes cultures (48 ans).

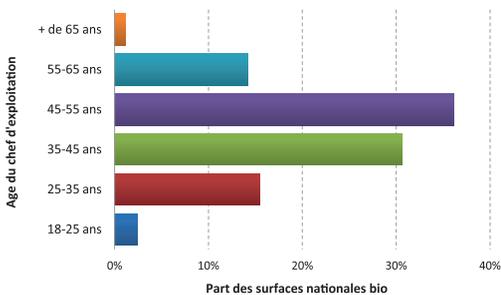
Les chefs d'exploitations s'étant engagés en bio en 2011 avaient en moyenne 43 ans, avec des différences fortes suivant l'activité principale (37 ans en maraîchage, 46 ans en arboriculture fruitière).

Pyramide des âges 2010 des chefs d'exploitation selon l'engagement de l'exploitation en bio



Source: Recensement agricole 2010

Répartition des surfaces bio en fonction de l'âge du chef de l'exploitation en 2011



Source: Agence Bio / Notifications
 Echantillon de 19 672 exploitations

Les exploitations où le représentant légal est âgé de moins de 55 ans rassemblaient en 2011 85% des surfaces engagées en bio.

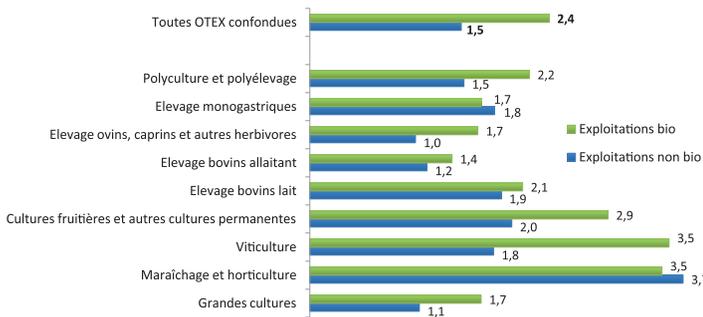
L'agriculture biologique source de sauvegarde et de création d'emplois

Un contenu en emploi des exploitations bio de 59% supérieur à la moyenne générale

Les exploitations bio génèrent **plus d'emplois** que les exploitations conventionnelles : **2,4 Unités de Travail Annuel (UTA) en bio contre 1,5 en moyenne.**

Il existe de **fortes différences selon l'orientation technico-économique des exploitations (OTEX)**. L'écart le plus élevé (de 1 à 2) est observé dans le secteur viticole.

Unité de travail annuel moyenne par orientation technico-économique (OTEX) de l'exploitation



L'unité de travail annuel (UTA) correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an, y compris les prestations fournies par des entreprises agricoles sur l'exploitation.

Source : Recensement agricole 2010

A la date du recensement agricole, le **total des emplois** (en équivalent temps complet : UTA) en exploitation biologique représentait **5,8% du temps de travail dans l'agriculture française**, qu'il soit familial, salarié-permanent ou saisonnier.

Le quart du temps de travail en exploitation bio est effectué par des salariés permanents contre 17% en

conventionnel. Les exploitations bio ont recours à plus de main-d'œuvre saisonnière (18% du temps de travail annuel contre 10% en conventionnel).

Au vu des nouveaux engagements entre le 1^{er} septembre 2010 et fin juin 2012, le nombre total d'emplois dans les fermes bio a dépassé les **50 000 UTA mi-2012.**



Concours Photo Agence BIO 2012 - Victor PEDRAZA

1 exploitant sur 4 déclare transformer sa production à la ferme, en totalité ou en partie

La transformation à la ferme se développe dans tous les secteurs de production biologique. Elle est associée à la vente directe aux consommateurs dans 95% des cas. La fabrication de fromages, l'élaboration de vin et de charcuterie, de pain ainsi que le conditionnement des viandes permettent aux producteurs de créer de la valeur ajoutée à la ferme et d'offrir des produits très typés aux consommateurs.

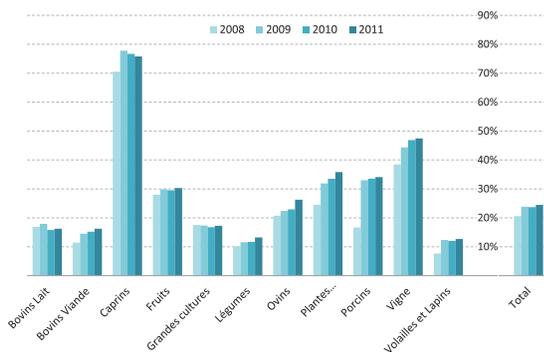
Les principaux secteurs concernés sont ceux de l'élevage laitier accompagnés d'une **fabrication de fromages à la ferme**, avec une spécificité notable en fromages de chèvre (8 éleveurs sur 10).

Près de la moitié des viticulteurs, déclarent **vinifier leur vin**.

La **préparation de viandes** à la ferme, après passage en abattoir agréé, se développe aussi bien en filière ovine que bovine ou porcine.

Au final, en 2011, près d'un exploitant sur quatre déclarait transformer et/ou conditionner à la ferme ne serait-ce qu'une partie de ses produits, contre 1 sur 5 en 2007.

Part des exploitants bio déclarant transformer à la ferme selon l'activité principale entre 2008 et 2011



Source : Agence BIO / Notifications



Concours Photo Agence BIO 2012 - Isabelle RIMBERT

Les productions végétales

- 2/3 des surfaces bio toujours en herbe ou dédiées aux cultures fourragères,
- 2 ha bio sur 10 cultivés avec des céréales et oléo-protéagineux,
- 1 ha sur 10 avec des vignes, vergers, du maraîchage ou des PPAM.

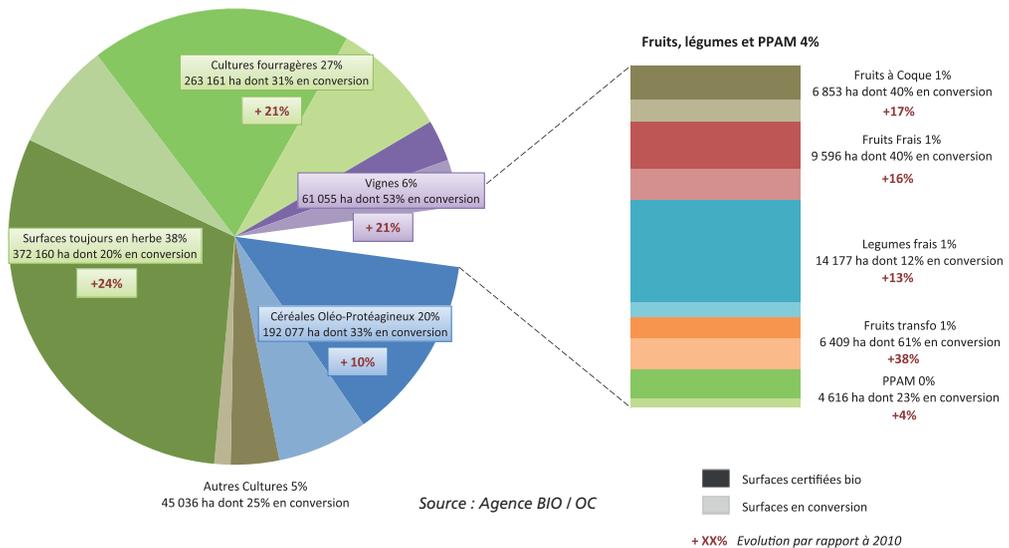
Sur les 975 141 ha cultivés selon le mode de production biologique en 2011, 65% étaient toujours en herbe ou en cultures fourragères, les grandes cultures en couvraient 20% et les cultures pérennes (vignes et arbres fruitiers) près de 9%.

L'année 2011 a été marquée par une hausse des surfaces totales bio quelles que soient les productions (+15,3% en moyenne). Les plus forts taux de croissance étaient supérieurs à 20% et concernaient les fruits, les vignes et les légumes secs.

Le secteur des grandes cultures suivait, avec des augmentations de surfaces principalement en Midi-Pyrénées (3 855 ha supplémentaires engagés dont 2 145 ha d'oléagineux) et en Pays de la Loire (+2 424 ha dont 2 183 ha en céréales).

Enfin, les surfaces de vigne étaient également en importante augmentation, principalement en Languedoc-Roussillon (3 444 ha supplémentaires), en PACA (+2 579 ha), et en Aquitaine (+1 776 ha).

1 ha sur 3 en conversion dont les deux tiers en dernière année de conversion fin 2011



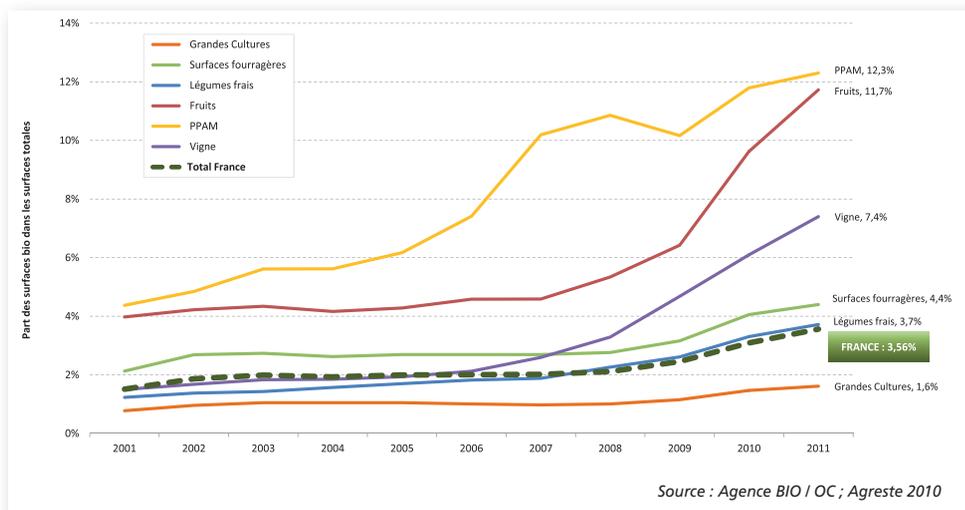
La dynamique de conversion s'exprime également à travers la **part de surface bio en conversion**, notamment dans les productions suivantes :

- **fruits dédiés à la transformation** (oliveraies et pommes à cidre) : près des 2/3 tiers des surfaces en conversion,
- **vignes** (à 99% du raisin de cuve) : plus de la moitié des surfaces en conversion,
- **fruits à coque** : 40% des surfaces en conversion,
- **fruits frais** : 40% des surfaces en conversion également.

Note

Suite à l'amélioration de la précision concernant la nature des surfaces de type « Autres » en 2011, une part importante de ces surfaces a été réattribuée à la catégorie surfaces toujours en herbe (STH).

Évolution de la part des surfaces nationales conduites en bio depuis 10 ans



La part des surfaces conduites en mode de production biologique dans l'ensemble national ne cesse de prendre de l'ampleur. Elle est très variable suivant les cultures :

- le quart des surfaces dédiées à la production de légumes secs,
- approchant le quart des surfaces pour les fruits à coque (châtaigniers et noyers principalement),
- plus de 20% pour les oliveraies,
- dépassant 12% pour les PPAM,
- dépassant 7% s'agissant du vignoble.



Répartition des surfaces végétales par production en 2011 et évolution par rapport à 2010

	Nb. Producteurs		Surfaces certifiées bio		Surfaces en conversion			Surfaces certifiées bio +		% BIO / total national ⁽¹⁾
	2011	Evol. / 10	2011	Evol. / 10	C1	C2/C3	Total	2011	Evol. / 10	
Céréales	8 327	13%	97 771	15%	12 954	34 645	47 599	145 370	10%	1,57%
Oléagineux	1 953	9%	17 397	18%	2 736	6 572	9 308	26 705	9%	1,19%
Protéagineux	1 764	5%	10 260	-7%	916	4 890	5 806	16 065	2%	3,98%
Légumes secs	779	27%	3 736	25%	74	126	200	3 936	27%	25,81%
Grandes cultures	8 779	13%	129 164	14%	16 680	46 233	62 913	192 077	10%	1,61%
STH	11 191	24%	297 583	34%	25 865	48 712	74 577	372 160	24%	4,65%
Cultures fourragères	10 473	19%	181 668	28%	24 650	56 843	81 493	263 161	21%	5,52%
Surfaces fourragères	14 637	20%	479 251	31%	50 516	105 555	156 070	635 321	23%	4,97%
Légumes frais	5 660	19%	12 452	14%	643	1 081	1 724	14 177	13%	3,72%
Fruits	5 868	21%	12 425	23%	2 999	7 435	10 434	22 859	22%	11,73%
Vigne	4 692	19%	28 662	34%	8 562	23 831	32 394	61 055	21%	7,40%
PPAM	1 664	23%	3 535	6%	319	762	1 080	4 616	4%	12,30%
Autres	9 467	-5%	33 812	-29%	4 543	6 682	11 225	45 036	-32%	3,57%
TOTAL	23 135	12%	699 300	22%	84 262	191 579	275 841	975 141	15%	3,56%

Source: Agence BIO / OC ; (1) Données Agreste 2010

+ Pour en savoir plus cf. chapitre 5 :
« Focus sur les filières végétales
biologiques en France »

Les productions animales

- 1 exploitant bio sur 3 est éleveur

Le nombre d'élevages et les cheptels certifiés biologiques et en conversion de **toutes les espèces ont progressé en 2011** :

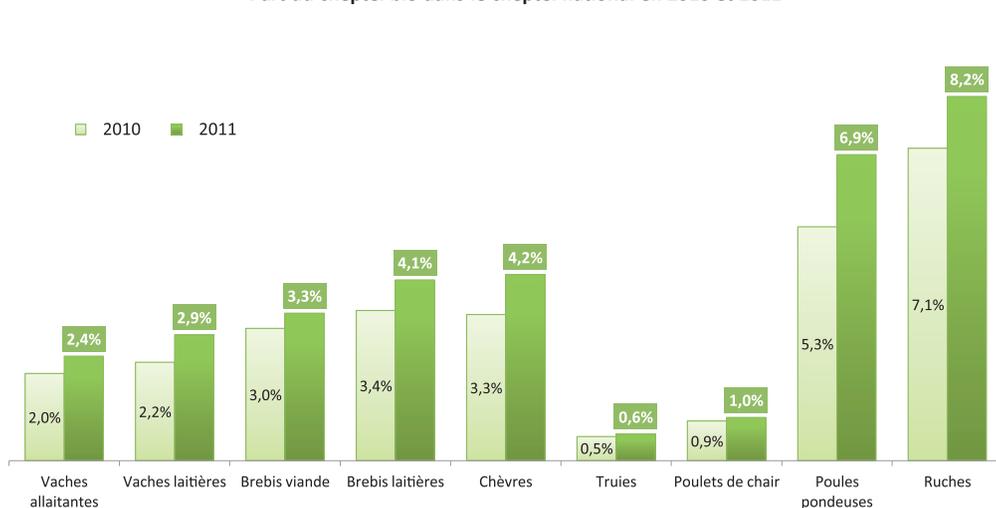
- Le cheptel de **bovins bio** a augmenté de 24% par rapport à 2010. La dynamique soutenue de développement du secteur se traduit par **plus d'un quart du cheptel en conversion** en 2011, aussi bien pour les vaches allaitantes que laitières. En valeur absolue, les progressions de cheptel les plus importantes ont été observées en **Pays de la Loire** et en **Bretagne**, ces régions restant les deux premières régions françaises en termes de nombre d'élevages et de cheptels bovins bio.
- Le **secteur ovin** continue également son développement, notamment dans les **élevages laitiers** (cheptels de brebis en augmentation par rapport à 2010 de 20% en races laitières et 11% en races à viande). Les régions principales sont **PACA** (+8 000 brebis) et **Midi-Pyrénées** (+4 500 brebis), lesquelles rassemblent 40% du cheptel de brebis bio français (2/3 des brebis laitières et 29% des brebis viande).
- Le **secteur porcin**, après une croissance record en 2010 (+30% par rapport à 2009), a poursuivi sa progression avec un développement des effectifs de

truies reproductrices certifiées bio de 8% par rapport à 2010. Ce développement est principalement marqué en **Bretagne** (+27%, soit 45% des nouvelles truies certifiées bio).

- Le nombre de mises en place de **poulets de chair et de poules pondeuses** bio était en hausse de respectivement 9% et 31% par rapport à 2010. Les régions **Bretagne** et **Pays de la Loire** sont celles où la progression des mises en places a été la plus forte (340 000 poules pondeuses supplémentaires, et 337 000 poulets supplémentaires, dont 160 000 en Vendée).
- **L'apiculture biologique** est un des secteurs bio les plus dynamiques grâce au doublement du nombre de ruches certifiées bio depuis 4 ans. En 2011, le nombre de ruches bio a progressé de 17% par rapport à 2010, soit 20 000 ruches supplémentaires en 2011. Les régions **Rhône-Alpes**, **Languedoc-Roussillon**, **PACA** et **Midi-Pyrénées** rassemblaient plus de la moitié des ruches bio.

La part du cheptel biologique dans le cheptel national varie de 0,6% s'agissant de l'élevage porcin à près de 7% pour les poules pondeuses et jusqu'à 8,2% pour l'apiculture (en termes de nombre de ruches).

Part du cheptel bio dans le cheptel national en 2010 et 2011



Source: Agence BIO / OC ; Agreste 2010

Evolution des cheptels bio par catégorie d'animaux (têtes)

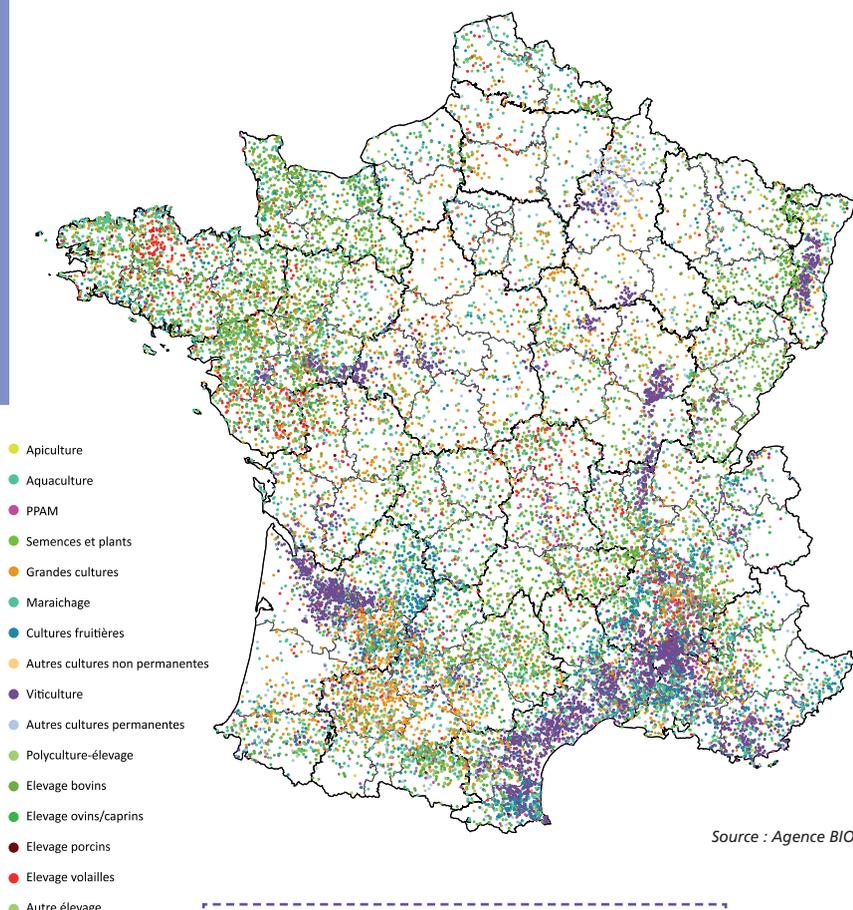
	Nb. Exploitations						Nb. Animaux						
	Certifiés Bio		Conversion		Bio + Conversion		Certifiés Bio		Conversion		Bio + Conversion		% BIO / total national (1)
	2011	Evol. / 10	2011	Evol. / 10	2011	Evol. / 10	2011	Evol. / 10	2011	Evol. / 10	2011	Evol. / 10	
Vaches allaitantes	2 261	15%	738	43%	2 999	21%	76 318	15%	25 384	37%	101 702	20%	2,4%
Vaches laitières	1 831	23%	569	45%	2 400	27%	79 388	22%	27 028	49%	106 416	28%	2,9%
Total Vaches	3 833	18%	1 178	44%	5 011	23%	155 706	19%	52 412	43%	208 118	24%	2,6%
Brebis viande	1 032	10%	182	14%	1 214	11%	113 135	8%	18 410	34%	131 545	11%	3,3%
Brebis laitières	238	30%	23	35%	261	31%	55 620	22%	2 714	-5%	58 334	20%	4,1%
Total Brebis	1 264	15%	205	18%	1 469	15%	168 755	13%	21 124	28%	189 879	14%	3,5%
Chèvres	597	20%	99	48%	696	23%	34 795	26%	3 865	38%	38 660	27%	4,2%
Truies	323	11%	-	-	323	11%	6 962	10%	-	-	6 962	10%	0,6%
Poulets de chair	634	8%	-	-	634	8%	7 692 324	9%	-	-	7 692 324	9%	1,0%
Poules pondeuses	1 179	28%	-	-	1 179	28%	2 991 557	31%	-	-	2 991 557	31%	6,9%
Apiculture (ruches)	414	16%	-	-	-	-	81 005	17%	-	-	-	-	8,2%

Source: Agence BIO / OC ; (1) Données Agreste 2010

+ Pour en savoir plus cf. chapitre 6 :
« Focus sur les filières animales
biologiques en France »

Des spécificités régionales en termes de productions biologiques

Localisation des fermes bio par activité principale en 2011



Source : Agence BIO / OC

Cette carte est établie à titre purement indicatif d'après l'activité principale définie par l'organisme certificateur. Chaque point représente une exploitation engagée en agriculture biologique au 31 décembre 2011.

**+ Pour en savoir plus cf. chapitre 7 :
« La Bio dans les régions »**

La transformation et la distribution de produits biologiques

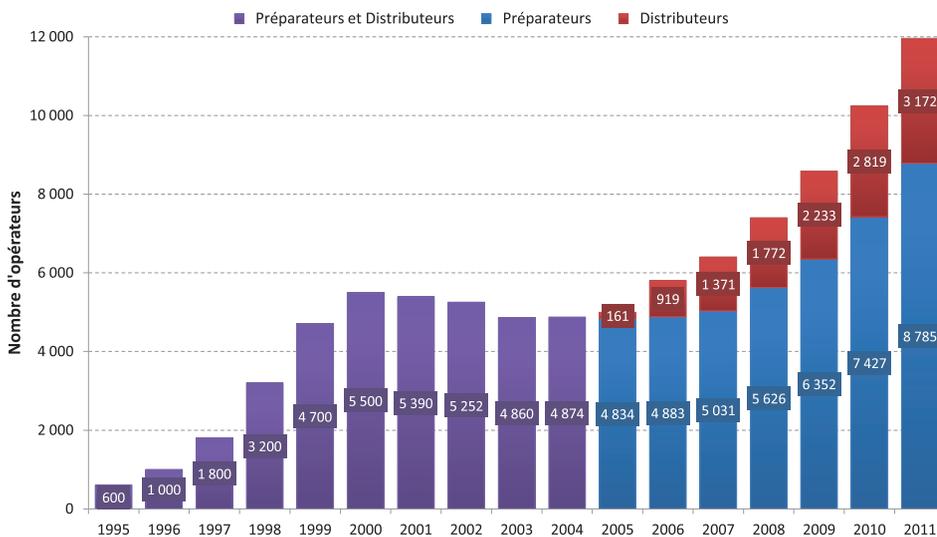
11 957 entreprises de transformation et de distribution certifiées bio en 2011

Depuis 1995, l'observatoire national de l'agriculture biologique recense les entreprises de préparation et de distribution certifiées en agriculture biologique. Depuis le 1^{er} juillet 2005, l'obligation de certification a été étendue aux distributeurs de produits biologiques.

Le nombre de préparateurs et distributeurs bio a doublé en 5 ans. L'aval des filières bio a continué son développement en 2011 :

- **8 785 préparateurs** étaient certifiés bio fin 2011 (+18% par rapport à 2010),
- **3 172 distributeurs** étaient certifiés bio fin 2011 (+13% par rapport à 2010).

Evolution du nombre de préparateurs et distributeurs certifiés bio



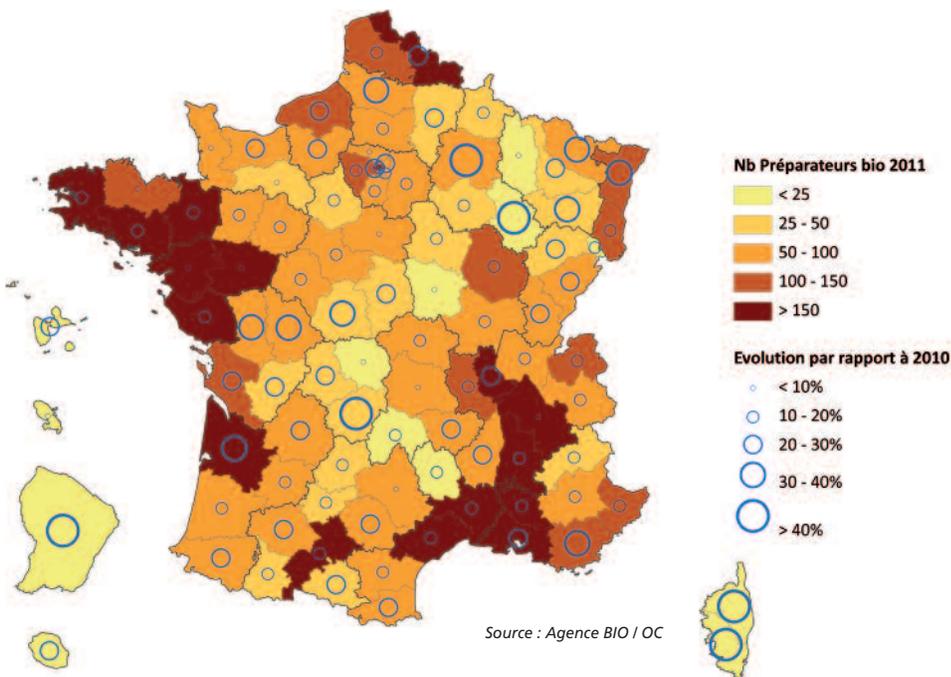
Source : Agence BIO / OC

- ➔ **Préparateurs bio** : entreprises réalisant des opérations de transformation, conservation et/ou de conditionnement de produits agricoles biologiques.
- ➔ **Distributeurs bio** : entreprises de commercialisation de produits biologiques, vers le consommateur final (détaillants) ou non (grossistes).

Pluriactivité des opérateurs

Les opérateurs bio ayant plusieurs activités bio ne sont comptabilisés qu'une fois, pour l'activité faisant l'objet du contrôle le plus contraignant. Les transformateurs à la ferme sont ainsi comptabilisés ici en tant que producteurs, les importateurs étant également certifiés pour une activité de distribution en tant que distributeurs, les GMS ayant une activité de terminal de cuisson en tant que préparateurs, etc.

Nombre de préparateurs bio par département et évolution par rapport à 2010 (par rapport à la localisation du siège social)

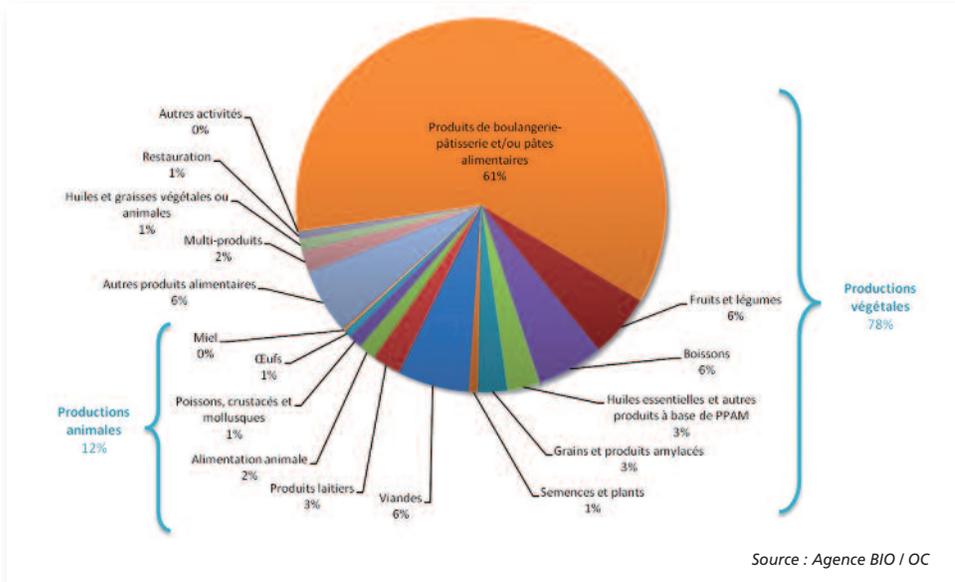


Répartition des préparateurs bio par secteur d'activité principal bio en 2011

Secteur principal d'activité économique bio	Nombre de préparateurs
Produits de boulangerie-pâtisserie et/ou pâtes alimentaires	5 334
Boulangeries et boulangeries-pâtisseries	1 979
dont : Fabrication industrielle de pain ou pâtes-fraîches	185
Terminaux de cuisson	3 170
Fruits et légumes	492
Boissons	514
Huiles essentielles et autres produits à base de PPAM	244
Grains et produits amylacés	225
Semences et plants	70
Viandes	550
Produits laitiers	222
Alimentation animale	132
Poissons, crustacés et mollusques	110
Œufs	52
Miel	19
Autres produits alimentaires	504
Multi-produits	166
Huiles et graisses végétales ou animales	90
Restauration	52
Autres activités	9
TOTAL	8 785

Source : Agence BIO / OC

Répartition des préparateurs bio par secteur d'activité principal bio en 2011



Profils des entreprises de préparation

Environ 80% des entreprises certifiées en 2011 avaient une activité principale bio dans le domaine végétal :

- 61% avaient pour activité principale la fabrication de **produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires**, soit 5 334 établissements (en augmentation de 22% par rapport à 2010 et de 48% par rapport à 2009). Parmi ces entreprises, 59% étaient des boulangeries-pâtisseries et 37% des terminaux de cuisson. Elles sont localisées sur tout le territoire, au plus proche des lieux de consommation.
- 6% étaient engagés avec une activité principale dans le secteur des **fruits et légumes** dont la pomme de terre, soit 492 préparateurs (+29% par rapport à 2010).
- 6%, soit 514 entreprises, étaient spécialisés dans le secteur des **boissons** (hors jus de fruits). La majorité d'entre elles étant liées à la production de vins issus de raisins bio, près des 2/3 de ces entreprises étaient localisées dans les 5 plus grandes régions viticoles bio : Languedoc-Roussillon, PACA, Aquitaine, Rhône-Alpes et Bourgogne.
- les autres entreprises du monde végétal travaillaient principalement les huiles essentielles et PPAM, les grains (collecte, meunerie, etc.) et la production de semences et plants bio.

12% des entreprises avaient une activité principale dans le secteur animal (en incluant l'alimentation animale) :

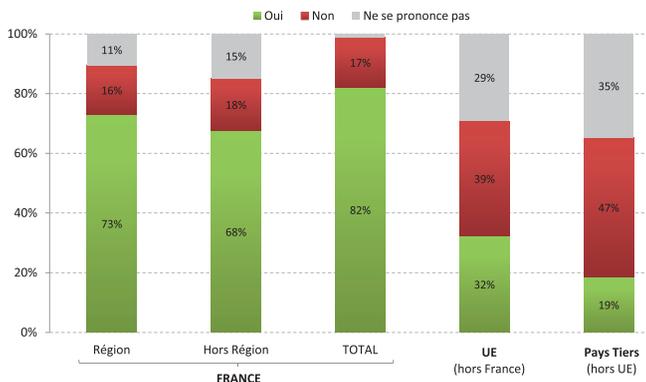
- 6%, soit 550 entreprises, travaillaient spécifiquement dans le secteur des **viandes**. Plus d'un tiers d'entre elles étaient localisées en Pays de la Loire, Bretagne et Midi-Pyrénées.
- 4% étaient spécialisés dans les **produits laitiers** (conditionnement du lait, fabrication de produits laitiers, etc.). Les régions Franche-Comté, Rhône-Alpes, Bretagne et Pays-de-Loire regroupaient près de la moitié des entreprises du secteur.
- 1% des entreprises, soit 110 établissements, avaient une activité principale liée à l'**aquaculture** (poissons, crustacés et mollusques). La Bretagne en rassemblait un tiers.
- 2% étaient orientées vers l'**alimentation animale**, soit 132 entreprises dont 40% en Bretagne et Pays de la Loire (ces entreprises sont incluses dans le secteur animal bien que leurs approvisionnements soient d'origine végétale).
- les autres entreprises spécialisées dans le secteur animal travaillaient principalement les ovoproduits et les produits de l'apiculture.

Des approvisionnements en matières premières et des circuits de commercialisation principalement locaux et régionaux

En 2011, **82% des préparateurs bio** déclaraient acheter tout ou partie de leurs matières premières **en France**, et **73% dans leur région**.

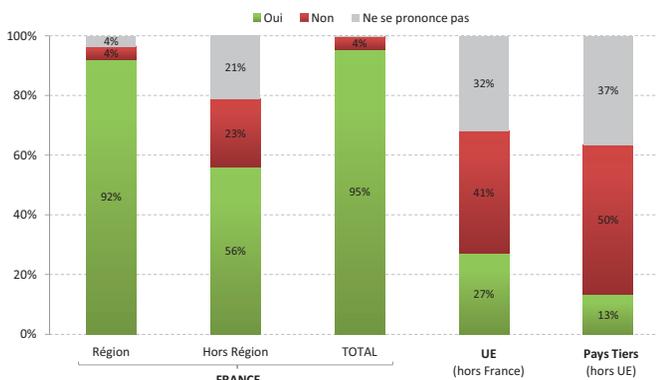
33% déclaraient s'approvisionner au moins en partie hors de France, dont 32% dans l'Union européenne, et 19% dans des pays tiers.

Origine des matières premières utilisées par les préparateurs bio en 2011



Source : Agence BIO / Notifications, sur 4 173 répondants

Destination des produits bio élaborés par les préparateurs bio en 2011



En 2011, **95% des préparateurs bio** déclaraient commercialiser leurs produits bio **en France**, et **92% dans leur région**.

27% déclaraient commercialiser au moins en partie leurs produits hors de France, dont 13% dans des pays tiers.

Source : Agence BIO / Notifications, sur 4 234 répondants



Concours Photo Agence BIO 2012 - Emmanuelle DENIAUD

L'importation de produits biologiques

Les produits biologiques importés dans l'Union européenne doivent avoir été produits et certifiés selon des **règles au moins équivalentes à celles en vigueur dans l'Union européenne**, et définies par le règlement CE n°834/2007 et ses règlements d'application.

Chaque année, les entreprises qui importent des produits bio en provenance des pays non membres de l'Union européenne (pays tiers), qualifiées d'importatrices, sont tenues de faire certifier et de notifier leur activité conformément à la réglementation européenne en agriculture biologique.

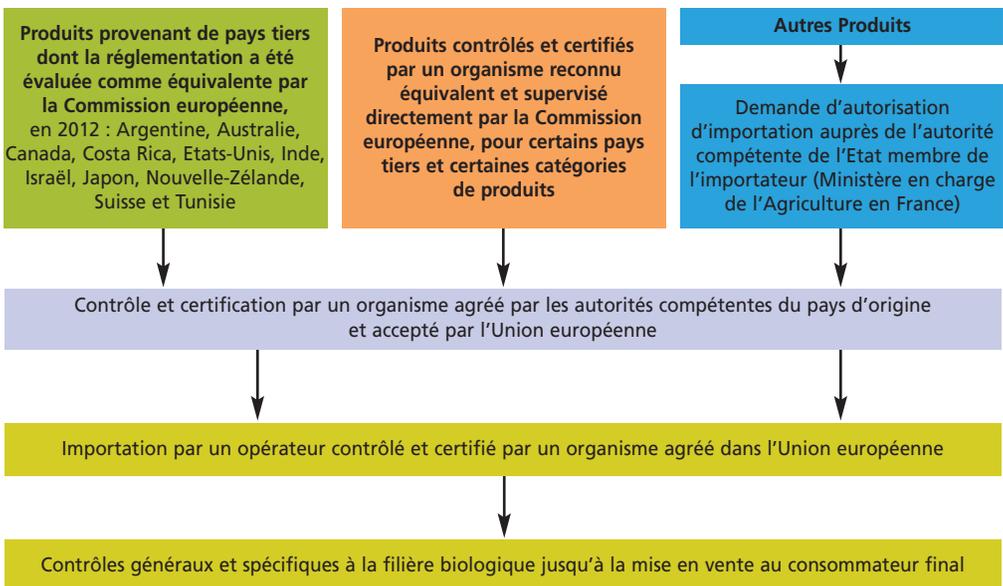
Les entreprises importatrices doivent également demander une **autorisation d'importation pour chaque fournisseur** auprès du Ministère en charge de l'agriculture si ces produits ne proviennent pas de pays tiers dont la réglementation en agriculture biologique

est considérée équivalente à celle de l'Union européenne (10 pays en 2011 : Argentine, Australie, Canada, Costa Rica, Inde, Israël, Japon, Nouvelle-Zélande, Suisse et Tunisie, ainsi que les Etats-Unis depuis 2012) ou si ces produits ne sont pas contrôlés et certifiés par un organisme reconnu équivalent et supervisé directement par la Commission européenne.

Ce dispositif s'ajoute aux contrôles réalisés par les autorités douanières, sanitaires et par la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes). Des autocontrôles sont également réalisés par les opérateurs de la filière bio à tous les stades (production, transformation, exportation, importation, distribution...).

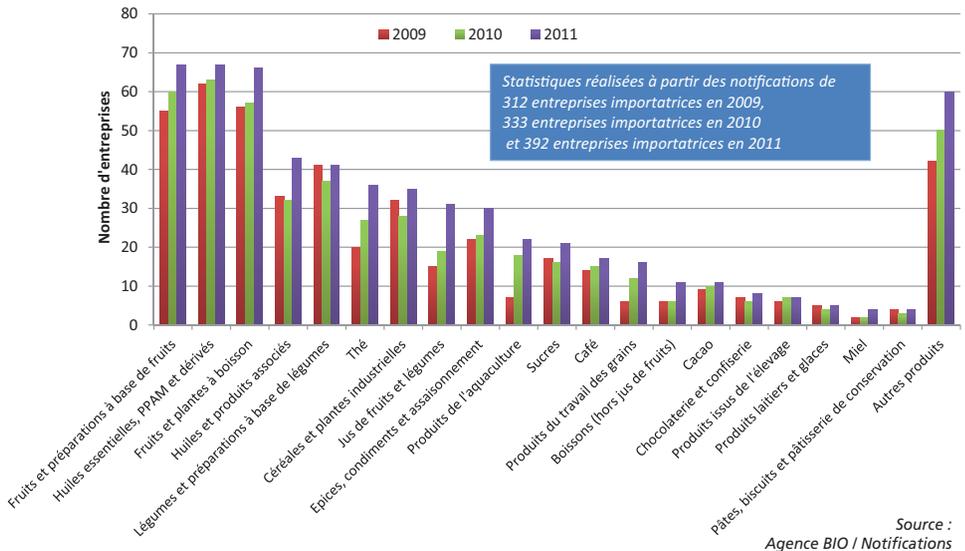
MODALITES D'IMPORTATION DES PRODUITS BIOLOGIQUES ISSUS DE PAYS TIERS

A partir du 1^{er} juillet 2012, trois cas se présentent ⁽¹⁾ :



⁽¹⁾ en application du règlement (CE) n°1235/2008 et son règlement d'exécution (UE) n°508/2012

Nombre d'importateurs par famille de produits entre 2009 et 2011 (tous pays tiers)



Ce diagramme ne reflète pas les volumes importés, mais le nombre d'entreprises impliquées dans l'activité d'importation pour chaque famille de produits.

La majorité des importations concernent des denrées qui ne peuvent être produites en France (ou dans l'espace communautaire), comme les thés, épices, café, cacao et fruits exotiques.

Produits bio importés en France en 2011 en provenance des principaux pays tiers (hors accords d'équivalence)

Produits bio importés	Nombre de pays tiers	Principaux pays tiers ayant obtenu une autorisation d'importation ⁽¹⁾	Nombre d'autorisations d'importations délivrées ⁽²⁾	Nombre d'importateurs ⁽²⁾
Fruits et légumes frais et secs	38	MAROC, PEROU, REPUBLIQUE DOMINICAINE, AFRIQUE DU SUD, TURQUIE	232	112
Fruits et légumes transformés	18	MEXIQUE, MAROC, BRESIL, TURQUIE, PEROU, GUYANA, COLOMBIE, SRI LANKA	52	40
Huiles essentielles et PPAM	29	EGYPTE, MAROC, MADAGASCAR, BOSNIE-HERZEGOVINE	189	66
Produits à base d'huiles	16	COLOMBIE, MAROC	43	33
Céréales et plantes industrielles (oléagineux, légumes farineux, plantes fourragères...)	16	MALI, BOLIVIE, TURQUIE, THAÏLANDE, EMIRATS ARABES UNIS	48	29
Alimentation animale	3	BRESIL, MEXIQUE, CHINE	12	3
Thé	12	CHINE, MAROC, SRI LANKA, CANADA, JAPON	62	41
Café	12	OUGANDA, MEXIQUE, COLOMBIE, PEROU, HONDURAS, ETHIOPIE	63	19
Cacao	11	EQUATEUR, REPUBLIQUE DOMINICAINE, SAO TOMÉ & PRINCIPE, VANUATU	21	9
Sucre	11	PARAGUAY, THAÏLANDE, BRESIL	27	12
Épices, condiments et assaisonnement	13	EGYPTE, CHINE, AFRIQUE DU SUD, PEROU, SRI LANKA	29	23
Miel	4	CHINE, BRESIL, URUGUAY, MEXIQUE	22	13
Produits de l'aquaculture	5	INDONESIE, EQUATEUR, MADAGASCAR, MOZAMBIQUE	26	13
Champignons	4	MACEDOINE, EQUATEUR, VIETNAM, CHINE	4	3
Autre	20	PEROU, EQUATEUR, BRESIL	45	29

⁽¹⁾ Pays représentant au moins 5% des volumes d'importation

⁽²⁾ Un même importateur peut importer de plusieurs pays tiers et avoir plusieurs autorisations d'importations

Source : Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt - DGPAAT

Nombre d'importateurs et d'autorisations d'importations délivrées par pays tiers en 2011
(hors accords d'équivalence)

Pays tiers ⁽¹⁾	Nombre d'autorisations d'importations délivrées			Nombre d'importateurs par pays ⁽²⁾		
	2010	2011	Evol. 2010/2011	2010	2011	Evol. 2010/2011
MAROC	90	85	-6%	70	62	-11%
CHINE	65	77	18%	48	46	-4%
TURQUIE	61	65	7%	48	37	-23%
MADAGASCAR	57	60	5%	42	34	-19%
PEROU	45	54	20%	36	29	-19%
MEXIQUE	30	50	67%	32	27	-16%
BRESIL	46	44	-4%	20	30	50%
SRI LANKA	26	32	23%	22	24	9%
AFRIQUE DU SUD	17	32	88%	29	22	-24%
EQUATEUR	30	32	7%	17	19	12%
EGYPTE	31	31	0%	27	23	-15%
CANADA	32	21	-34%	20	14	-30%
BOLIVIE	19	20	5%	12	13	8%
USA	18	17	-6%	9	12	33%
PARAGUAY	12	17	42%	3	9	200%
CHILI	4	15	275%	3	13	333%
NEPAL	4	14	250%	4	9	125%
BURKINA FASO	10	13	30%	11	13	18%
COLOMBIE	10	12	20%	4	10	150%
Autres	167	184	10%	173	156	-10%
Total	774	875	13%	630	602	-4%

⁽¹⁾ Le Canada et les USA sont désormais sujets aux accords d'équivalence

⁽²⁾ Tous pays confondus et hors accords d'équivalence : 319 importateurs distincts en 2010 et 346 en 2011

Source : Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt - DGPAAT

Le **nombre d'autorisations d'importations** de produits biologiques issus de pays tiers accordées par le Ministère en charge de l'agriculture **a augmenté de 13% en 2011 par rapport à 2010**. Le nombre d'entreprises important des produits bio de pays tiers (hors accords d'équivalence) a augmenté de 8% sur la même période, même si elles étaient en moyenne plus spécialisées sur certains pays (cf. tableau ci-dessus).

Les autorisations d'importations peuvent concerner des matières premières ou des produits transformés, reconditionnés, etc. Le pays tiers ayant reçu une

autorisation d'importation n'est donc pas systématiquement le pays producteur de la matière première (par exemple pour le thé en provenance du Canada ou du Maroc).

Le classement des quatre premiers pays concernés par ces autorisations d'importations n'a pas évolué entre 2010 et 2011. Le premier pays concerné reste le **Maroc** avec 85 autorisations délivrées (malgré une baisse de 6% d'autorisations par rapport à 2010). Viennent ensuite la **Chine**, la **Turquie**, **Madagascar**.

+ Pour en savoir plus :
www.agriculture.gouv.fr/importations
http://ec.europa.eu/agriculture/ofis_public/index.cfm
www.agencebio.org

La consommation des produits biologiques

Un marché de l'ordre de 4 milliards d'euros avec :

- 3,75 milliards d'euros d'achats de produits bio pour la consommation à domicile en 2011
- 158 millions d'euros de produits bio achetés en restauration collective en 2011

Avec 3,75 milliards d'euros TTC de chiffre d'affaires en 2011 (contre 2,1 milliards d'euros en 2007), la consommation de produits bio à domicile a atteint 2,3% du marché alimentaire total (contre 1,3% en 2007). Le marché s'est élevé à 3,91 milliards d'euros en intégrant les achats par la restauration collective.

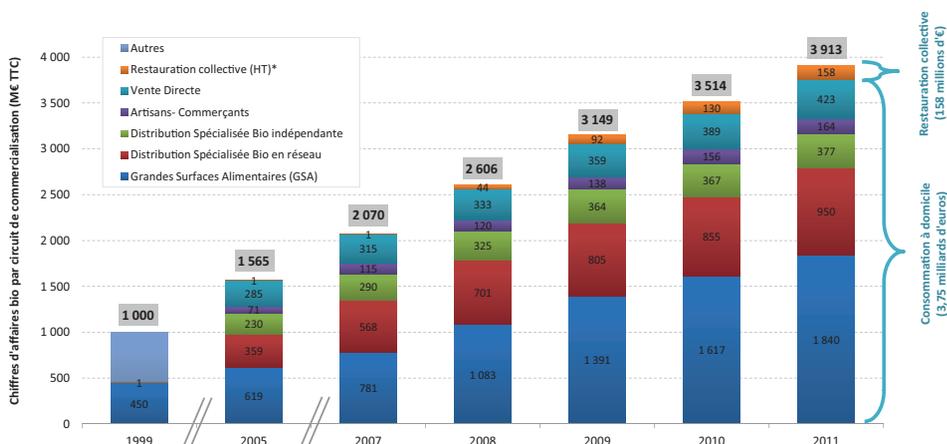
de 1999 à 2005, tous secteurs de produits confondus. En 2006, la croissance s'est accélérée. De 2008 à 2011, le marché a progressé de 47%.

Entre 2010 et 2011, les achats par le consommateur final ont progressé de 11%, en valeur, d'après les estimations réalisées par AND-I / Agence BIO.

Ce marché est structurellement en augmentation, avec une croissance moyenne de l'ordre de 10% par an

Des ventes en croissance dans tous les circuits de distribution à des rythmes variables

Evolution de la consommation alimentaire bio par circuit de distribution



* : seule la valeur (HT) des achats de produits ou ingrédients servis en restauration collective est prise en compte (Agence BIO - CSA)

Source : Agence BIO / ANDi—2011

Sources

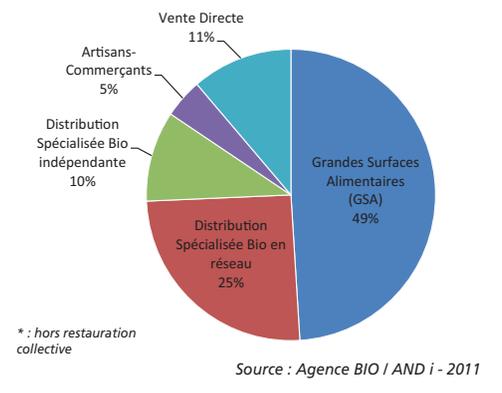
L'enquête Agence BIO / AND-International a été réalisée fin 2011 – début 2012, avec 579 répondants représentant plus de 75% du marché au stade détail.

Des circuits de distribution variés

Les produits bio sont principalement commercialisés dans 4 circuits de distribution :

- **GSA** (grandes surfaces alimentaires: super marchés, hypermarchés, hard discount et magasins de vente de produits surgelés),
- **magasins spécialisés bio** (en réseau ou indépendants),
- **vente directe du producteur au consommateur** (notamment à la ferme, sur les marchés ou via les paniers),
- **artisans-commerçants**

Répartition en valeur des ventes de produits bio en 2011*



En 2011, 84% des ventes ont été réalisées via les GSA et les magasins spécialisés bio, 11% directement du producteur au consommateur et 5% par les artisans-commerçants.

Evolution du chiffre d'affaires alimentaire bio par circuit de distribution depuis 2005

En millions d'€	Chiffres d'affaires TTC						Croissance					Parts de Marché					
	2005	2007	2008	2009	2010	2011	07/05	08/07	09/08	10/09	11/10	2005	2007	2008	2009	2010	2011
Grandes Surfaces Alimentaires (GSA)	619	781	1 083	1 391	1 617	1 840	26%	39%	28%	16%	14%	40%	38%	42%	46%	48%	49%
Distribution Spécialisée Bio en réseau	359	568	701	805	855	950	58%	23%	15%	6%	11%	23%	27%	27%	26%	25%	25%
Distribution Spécialisée Bio	230	290	325	364	367	377	26%	12%	12%	1%	3%	15%	14%	13%	12%	11%	10%
Artisans-Commerçants	71	115	120	138	156	164	62%	4%	15%	13%	5%	5%	6%	5%	5%	5%	4%
Vente Directe	285	315	333	359	389	423	11%	6%	8%	8%	9%	18%	15%	13%	12%	11%	11%
TOTAL (hors RHD)	1 564	2 069	2 562	3 057	3 384	3 755	32%	24%	19%	11%	11%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Restauration collective (HT)*	1	1	44	92	130	158	0%	4300%	109%	41%	22%						
TOTAL	1 565	2 070	2 606	3 149	3 514	3 913	32%	26%	21%	12%	11%						

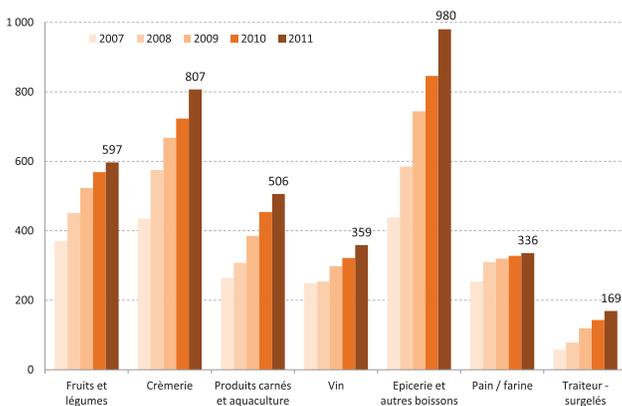
* : valeur des achats effectués par les opérateurs

Source : Agence BIO / AND i - 2011

La part de marché des GSA est passée de 45% au début des années 2000 à 40% en 2005. Elle s'est accrue au cours des 3 dernières années pour atteindre 49% en 2011.

La hausse des achats concerne toutes les catégories de produits

Les ventes de produits bio au **rayon épicerie et boissons** ont plus que doublé en 4 ans (2007 à 2011), ceux du **rayon crèmerie et viandes** ont quasi doublé. Sur la même période, les ventes de **produits traiteurs et surgelés** ont presque triplé. Les ventes de **fruits et légumes** ont été multipliées par 1,6, celles de **vins** par 1,4 et celles de pain et farines par 1,3.



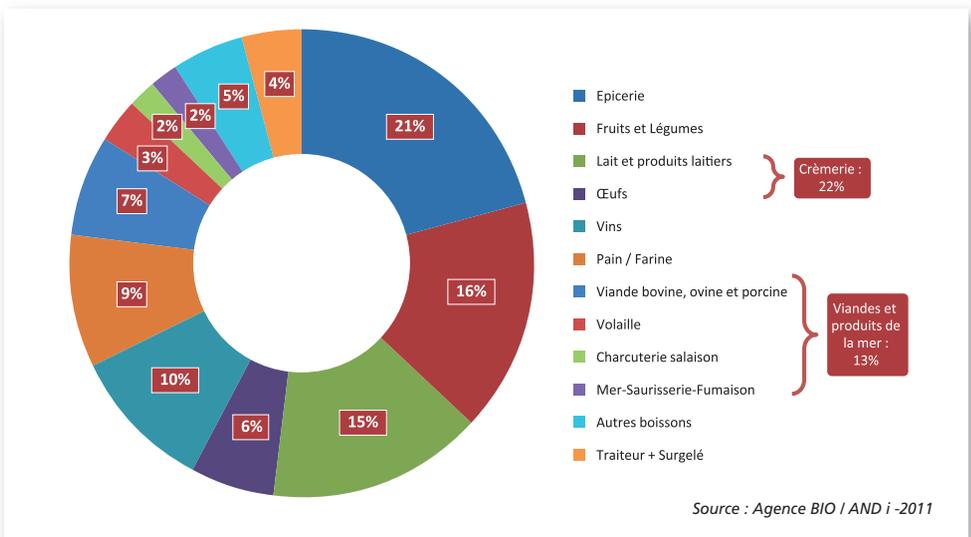
Source : Agence BIO / AND i - 2011

Plus de la moitié des ventes de produits bio au rayon frais

D'après les estimations réalisées par Agence BIO / AND-I en 2011 :

- 22% des ventes de produits bio ont été effectués dans le **rayon crèmerie** (15% lait et produits laitiers et 6% œufs),
- 21% dans le rayon des produits d'**épicerie** (à quasi parité épicerie sucrée et salée),
- 16% dans le rayon des **fruits et légumes frais**,
- 9% dans le secteur du **pain et de la farine**,
- 10% dans le secteur des **vins issus de raisins bio** et 5% avec les **autres boissons** : jus de fruits et boissons végétales (boissons à base de soja...),
- 10% au rayon des **viandes rouges et blanches** et 2% pour les charcuteries et salaisons,
- 4% de produits **traiteurs et surgelés** et 2% de produits de la mer et des rivières.

Répartition des ventes de produits biologiques par catégorie, tous circuits confondus en 2011



Des différences selon les circuits de distribution

La **gamme des produits alimentaires bio vendus en magasins spécialisés bio est très large** avec des milliers de références. Les produits d'épicerie sucrée et salée y occupent la première place, devant le rayon crèmerie, les fruits et légumes et le pain.

En **super et hypermarchés (GSA)**, le rayon crèmerie l'emporte (œufs, lait, autres produits laitiers), devant l'épicerie, les fruits et légumes et le pain.

La **vente directe** des producteurs aux consommateurs est surtout développée en fruits et légumes et en vin.

Les **ventes assurées par les artisans** concernent majoritairement le pain et la farine, ainsi que le vin.

Évolution de la valeur des ventes au détail par famille de produits biologiques

Stade de détail (Millions €)	2011											
	2005	2007	2008	2009	2010	Total 2011	Evol. / 10	GSA	Mag. spéc. bio	Artis.-com.	Vente directe	Part des appro. ext.
Viande bovine	84	109	112	136	146	159	9%	103	9	26	22	1%
Viande porcine	22	27	36	40	52	58	12%	31	12	7	8	1%
Viande agneau	13	26	29	29	32	35	9%	15	3	10	7	1%
Volaille	60	70	79	92	109	119	9%	65	34	3	17	1%
Charcuterie salaison	12	26	35	51	65	75	15%	50	23	1	1	15%
Mer-Saurisserie-Fumaison	4	5	17	36	50	60	20%	50	8	1	1	80%
Total produits carnés et produits de la mer	194	264	308	385	454	506	11%	314	89	48	55	12%
Lait	99	138	195	237	245	269	10%	223	40	0	6	15%
Produits laitiers	132	162	210	235	269	311	16%	194	77	2	38	11%
Œufs	95	136	170	196	209	228	9%	143	72	2	10	1%
Total crèmerie	326	435	575	668	723	807	12%	560	189	4	54	10%
Traiteur - surgelés	38	58	78	119	143	169	18%	109	55	5	0	42%
Épicerie sucrée	166	190	251	323	365	414	13%	168	236	3	7	70%
Épicerie salée	134	167	226	275	315	374	19%	181	189	1	3	45%
Total traiteur, surgelés et épicerie	337	415	555	717	823	958	16%	459	479	9	10	55%
Vin	189	249	254	298	322	359	11%	72	111	56	120	1%
Boissons végétales	29	39	44	58	61	65	7%	31	33	0	1	80%
Jus de fruits & de légumes	33	40	55	77	90	109	21%	75	28	0	6	80%
Autres boissons	2	3	9	11	15	18	20%	7	3	1	7	17%
Total boissons	253	331	362	443	487	551	13%	186	175	56	134	26%
Pain / Farine *	190	254	310	320	328	336	2%	134	142	40	20	32%
Fruits et Légumes	264	370	451	523	569	597	5%	188	252	7	150	48%
TOTAL	1 564	2 069	2 561	3 056	3 384	3 755	11,0%	1 841	1 326	164	423	32%

* : les approvisionnements externes en pain et farine concernent l'approvisionnement en grains

Source : Agence BIO / AND i - 2011

Des prix à la vente des produits bio stables depuis 2009

En 2011, les prix de vente des produits bio n'ont, en moyenne, pas augmenté. La croissance de 11% des achats de produits bio par les ménages entre 2010

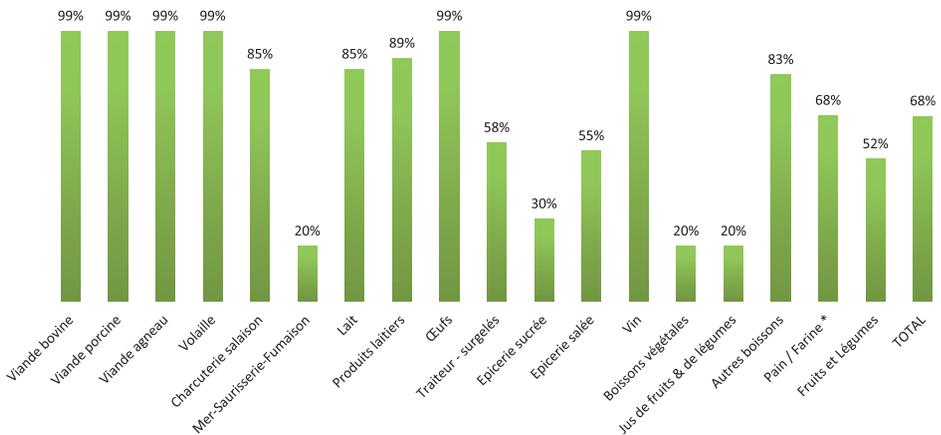
et 2011 est donc liée à une augmentation des volumes de produits vendus.

Des approvisionnements à l'extérieur de la France plus ou moins développés suivant les secteurs

En moyenne, tous secteurs confondus, l'étude réalisée pour 2011 amène à estimer à 32% la valeur des produits bio consommés en France

provenant d'un autre pays (contre 35% en 2010 et 38% en 2009).

Part des produits consommés en France venant de France, en 2011



* : les approvisionnements externes en pain et farine concernent l'approvisionnement en grains

Source : Agence BIO / AND i -2011

Comme le montre le schéma ci-dessus, l'offre française permet de satisfaire toutes les attentes dans le secteur des vins issus de raisins bio, des viandes bovines et ovines et quasiment toutes pour les œufs, les volailles et la viande porcine (sauf charcuterie salaison).

Parmi les produits bio consommés en France provenant d'un autre pays :

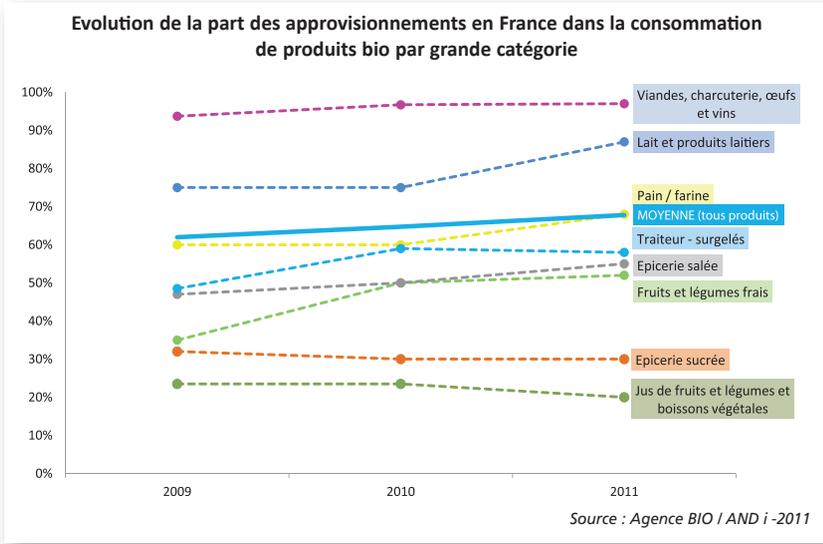
- 31% sont des **produits exotiques** qui ne peuvent être produits sous nos latitudes (bananes, autres fruits exotiques et certains agrumes, café, thé, cacao, huile de palme...);
- 33% sont des **productions pour lesquelles la France n'a pas d'atout particulier** mais qui sont produits dans l'espace européen (certains agrumes,

soja pour l'alimentation humaine, produits de l'aquaculture, légumes méditerranéens, divers produits d'épicerie);

- 36% sont constitués par des **achats extérieurs relais**, portant sur des produits pour lesquels la France aurait une forte vocation naturelle mais **manque momentanément de volume**. S'agissant du lait, l'offre bio a beaucoup augmenté et les achats dans les pays voisins de la France ont donc diminué en 2011. Ils continuent de décroître en 2012, année où l'offre française permet de satisfaire toute la demande. Dans le secteur des céréales et des fruits et légumes, un mouvement dans le même sens est engagé.

En d'autres termes, plus de la moitié des produits importés concernent des produits exotiques ou des produits pour lesquels la France a peu de possibilité de production.

La baisse des importations des autres produits (au sens large, y compris échanges intracommunautaires) se poursuit en 2012.



Une partie des entreprises commercialise également des produits bio à l'extérieur de la France

Les ventes de produits bio à l'extérieur de la France, ont été estimées à 192 millions d'euros en 2011, au stade de gros départ de France. Elles étaient essentiellement constituées de vins issus de raisins bio

pour près de 46% (plus 10 points par rapport à 2010) et de fruits et légumes pour 16% (y compris de réexportation), devant les spécialités des secteurs de l'épicerie ou à base de viande.



De nombreux consommateurs achètent des produits bio dans plusieurs circuits

En 2011,

- **les actes d'achats les plus nombreux ont été effectués en GMS : 65% des consommateurs bio y ont acheté des produits bio** (baisse de 5 points par rapport à 2010), pour un budget total représentant **49% de la valeur totale des achats de produits bio en France** ;
- **31% des consommateurs de produits bio en ont acheté en magasins spécialisés** (augmentation de 8 points par rapport à 2010, soit un niveau équivalent à 2009), pour un budget total de **35% de la valeur des achats de produits bio en France** ;
- **26% des consommateurs de produits bio en ont acheté à la ferme** et **43% sur les marchés** ; la vente directe au consommateur a été estimée à **11%** de la valeur des achats de produits bio en France,
- **20% des consommateurs de produits bio en ont acheté chez les artisans commerçants**, pour **5%** de la valeur totale des achats.

Baromètre CONSOMMATEURS

En 2011, 40% des Français ont déclaré consommer au moins un produit bio au moins une fois par mois

D'après le baromètre CSA/Agence BIO 2011 réalisé fin novembre 2011 auprès d'un échantillon de 995 personnes représentatif de la population française en terme de sexe, âge – 15 ans et plus, catégorie socioprofessionnelle du chef de famille, région et taille d'agglomération :

- ⇒ **6 Français sur 10 ont déclaré consommer des produits bio ne serait-ce que de temps en temps en 2011 (ils étaient 4 sur 10 en 2001).**
- ⇒ **4 Français sur 10 consomment au moins un produit bio au moins 1 fois par mois.**
- ⇒ **2 Français sur 10 consomment au moins un produit bio au moins 1 fois par semaine.**
- ⇒ **6% des Français consomment au moins un produit bio chaque jour.**

Les consommateurs de produits biologiques sont fidèles, avec une ancienneté moyenne de 9 ans.

Tendance 2012 :

En novembre 2011, **18% des acheteurs de produits bio avaient l'intention de développer leur consommation bio** au cours des 6 mois suivant l'enquête et **78%** de la maintenir.

Source : Baromètre CSA / Agence BIO - 2011

Principaux lieux d'achat cités en 2011 par catégorie de produits biologiques dans le cadre du baromètre « Consommation et perception des produits biologiques » CSA / Agence BIO

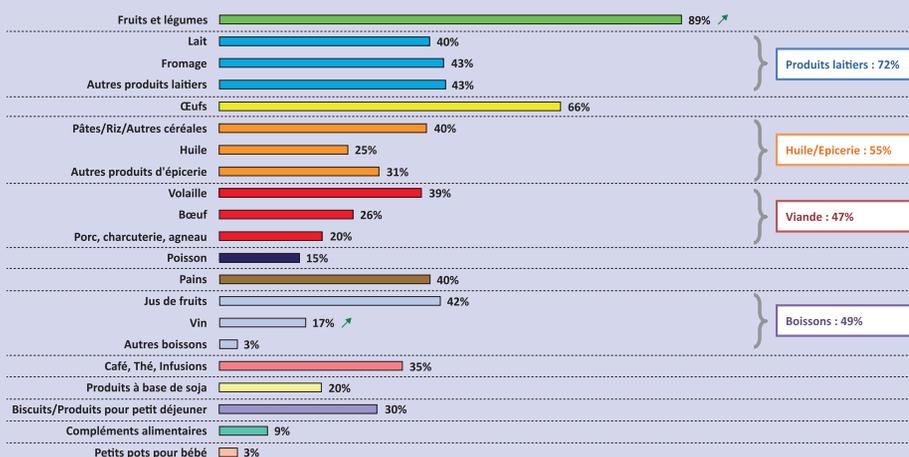
Où achetez-vous principalement ces produits ?

Familles de produits	GMS	Marché	Magasins spécialisés	A la ferme	Artisans
Fruits et légumes	30%	42%	14%	14%	1%
Lait	61%	3%	22%	15%	0%
Fromage	35%	29%	22%	11%	3%
Autres produits laitiers	59%	12%	21%	6%	2%
Œufs	43%	17%	18%	22%	1%
Pâtes, Riz, Autres céréales	58%	2%	41%	0%	0%
Huile	59%	0%	31%	7%	3%
Autres produits d'épicerie	48%	6%	41%	5%	0%
Volaille	26%	11%	17%	29%	17%
Bœuf	22%	5%	20%	24%	30%
Porc, Charcuterie, Agneau	20%	2%	30%	19%	29%
Poissons	38%	19%	22%	3%	18%
Pain	24%	13%	32%	3%	28%
Jus de Fruits	66%	3%	29%	2%	0%
Vin	35%	3%	49%	9%	4%
Autres boissons	51%	0%	49%	0%	0%
Café, thé, infusions	68%	2%	28%	0%	2%
Produits à base de soja	62%	0%	38%	0%	0%
Biscuits, produits pour petit déjeuner	66%	0%	34%	0%	0%
Compléments alimentaires	19%	0%	77%	0%	4%
Tous Produits	65%	43%	31%	26%	20%

Les fruits et légumes et produits laitiers bio : au premier rang des produits achetés

89% des consommateurs acheteurs de produits bio disent consommer des fruits et légumes bio. Les produits laitiers suivent (72%), les œufs (66%), les produits d'épicerie (huiles, pâtes, riz : 55%), les boissons (49%), la viande (47%), et le pain (40%).

Base « consommateur et acheteur bio » : 289



Source : Baromètre CSA / Agence BIO - 2011

Focus sur la vente directe des producteurs aux consommateurs

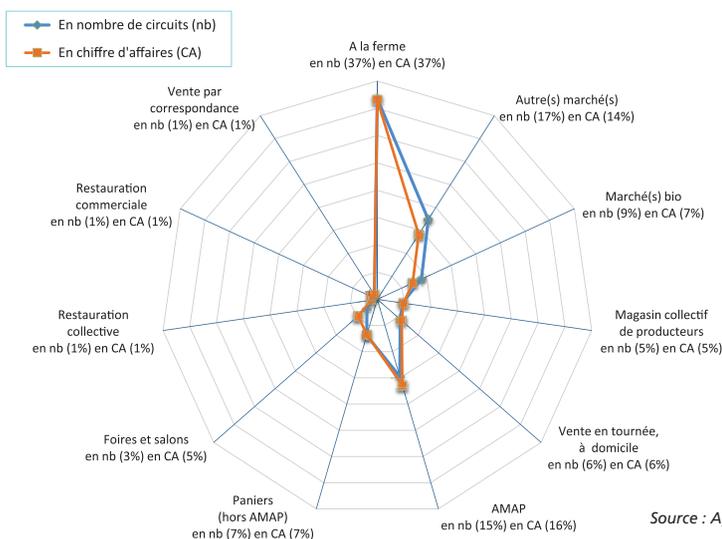
Plus d'1 agriculteur bio sur 2 commercialise tout ou partie de sa production directement au consommateur et près d'1 agriculteur bio sur 10 y trouve la totalité de son revenu

La valeur des ventes de produits bio par les producteurs directement aux consommateurs a été estimée à 423 millions d'euros en 2011

L'enquête « vente directe » réalisée par l'Agence BIO en mai 2012 (échantillon de 633 répondants ; il était notamment demandé d'estimer le chiffre d'affaires réalisé en 2011 dans les 2 circuits principaux pour chaque catégorie de produit) a fait ressortir le fait que

la vente à la ferme est le circuit le plus cité (37%) devant les marchés (26%) et les AMAP, Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (15%), toutes catégories de produits confondus.

Répartition du principal circuit de distribution en vente directe tous produits confondus, en 2011



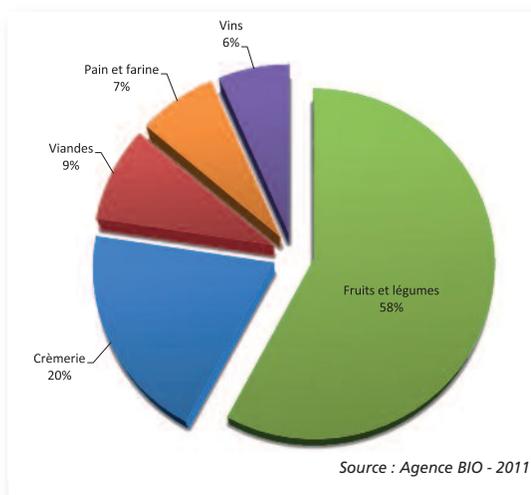
- **Pour les fruits et légumes**, la vente sur les marchés représente 34% des circuits cités et 32% du chiffre d'affaires (CA), la vente à la ferme représente respectivement 27% et 13%, indiquant que ce circuit est souvent utilisé mais génère assez peu de CA dans ce cas précis. Les AMAP comptent pour 20% des circuits cités et 34% du CA, devant les marchés.
- **Les produits carnés** sont commercialisés en vente directe principalement à la ferme (53% des circuits et 40% du CA). La vente en tournée et/ou à domicile est également forte dans ce secteur (19% des circuits, 25% du CA).
- **Le secteur du pain et des farines** est très présent sur les marchés (52% des circuits cités, 47% du CA) et représente une forte part du CA dans le cas de la restauration collective (29%) alors que ce circuit est assez peu utilisé (3%).
- **Pour la vente directe de vins**, la ferme est le circuit de distribution qui domine largement (63% des circuits cités, 69% du CA) devant la vente en foires et salons (13% en nombre et CA).

Les fruits et légumes, produits les plus vendus sur les marchés

La répartition des produits vendus par circuit a été estimée à partir des chiffres d'affaires déclarés par les répondants et de leurs deux principaux circuits de distribution utilisés en vente directe.

Dans la **vente sur les marchés** (bio et mixte), la place des **fruits et légumes** est prépondérante (près de 60%). Les **produits de crèmerie bio** (produits laitiers et œufs) représentent 20% des ventes bio. Dans le cas particulier des marchés uniquement bio, les fruits occupent près de 85% des ventes réalisées via ce circuit.

Répartition des cinq premiers produits bio commercialisés sur les marchés en 2011



Dans le cas de la **vente à la ferme**, la vente de vins bio représente près des deux tiers du chiffre d'affaires généré par ce circuit.

Les **magasins collectifs de producteurs** proposent une large gamme de produits avec environ 30% des ventes en produits carnés, 30% de produits de crèmerie et 26% de fruits et légumes. Le vin représentant pour

sa part 13% du chiffre d'affaires de ce circuit.

Le **circuit AMAP** est dominé par les fruits et légumes (près de 80%) tout comme les paniers (plus de 90%).

Les vins sont omniprésents dans les circuits de vente directe utilisant les **foires et salons**, la **vente par correspondance** et la **restauration commerciale**.

Répartition du principal circuit de distribution en vente directe par catégorie de produits en 2011 (en nombre d'utilisation et chiffre d'affaires)

	Fruits et légumes		Crèmerie		Viandes		Pain et farine		Vins	
	Nb	CA	Nb	CA	Nb	CA	Nb	CA	Nb	CA
A la ferme	27%	13%	28%	17%	53%	40%	27%	9%	63%	69%
Autre(s) marché(s)	20%	16%	28%	37%	5%	10%	41%	42%	5%	4%
Marché(s) bio	14%	16%	7%	6%	2%	2%	11%	5%	1%	0%
Magasin collectif de producteurs	4%	3%	8%	15%	6%	9%	3%	2%	2%	2%
Vente en tournée, à domicile	2%	0%	2%	2%	19%	25%	0%	0%	4%	6%
AMAP	20%	34%	21%	20%	10%	11%	5%	2%	1%	0%
Paniers (hors AMAP)	12%	17%	5%	2%	3%	1%	5%	7%	0%	0%
Foires et salons	0%	0%	0%	0%	0%	0%	3%	0%	13%	13%
Restauration collective	0%	0%	1%	0%	0%	0%	3%	29%	0%	0%
Restauration commerciale	0%	1%	0%	0%	0%	0%	3%	5%	5%	3%
Vente par correspondance	0%	0%	1%	0%	1%	1%	0%	0%	4%	2%

6 agriculteurs sur 10 pratiquant la vente directe estiment que cette activité va prendre de l'ampleur en 2012

En moyenne, 35% des répondants à l'enquête estiment que leur activité vente directe va se stabiliser en 2012, et 7% pensent qu'elle va diminuer.

Regard sur la consommation de produits bio en régions

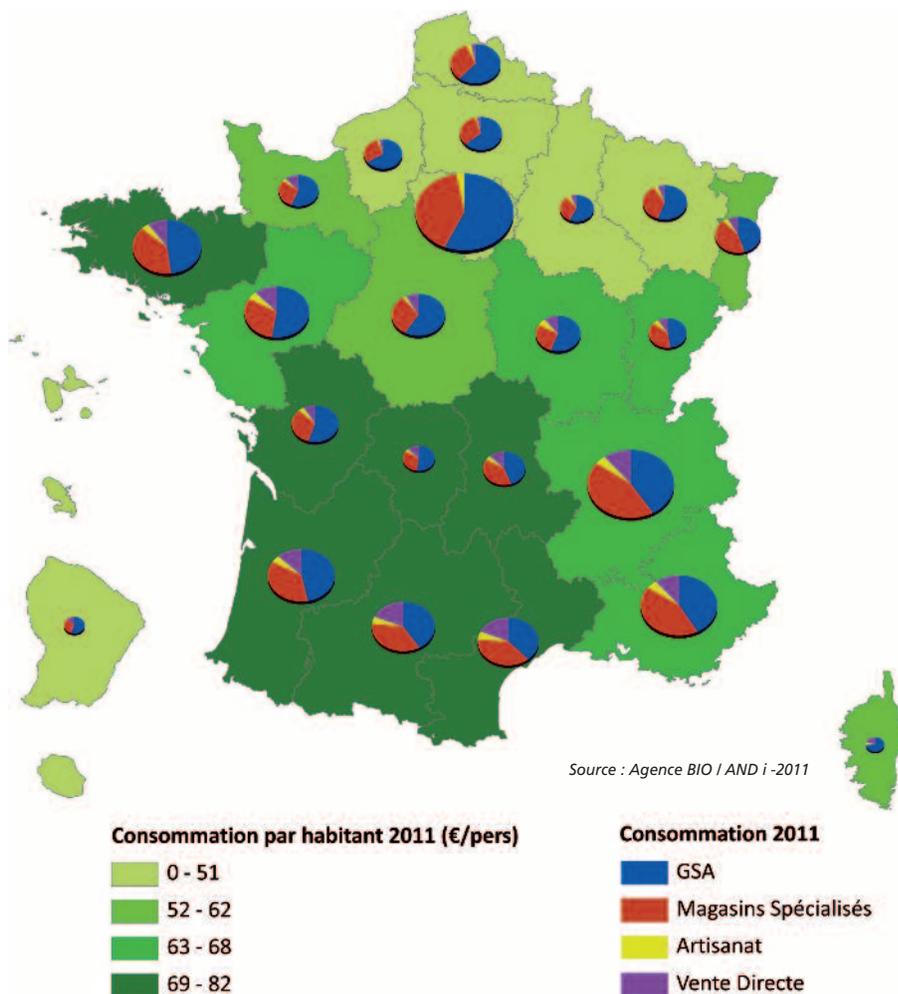
Une première estimation de la **répartition de la consommation à domicile de produits biologiques par région ramenée à la population** fait ressortir **des écarts importants**. La Bretagne a une dépense moyenne par habitant plus de 2 fois supérieure à celle du Nord-Pas de Calais.

La **place des différents circuits de distribution est également variable à l'échelle régionale**. En Rhône-Alpes, PACA et Alsace, plus de 40% des achats

de produits bio sont réalisés dans les **réseaux spécialisés**. En Corse, Haute-Normandie et Picardie, plus de 60% des achats sont effectués dans la **grande distribution**. La **vente directe** représente environ 20% de la commercialisation en Corse, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

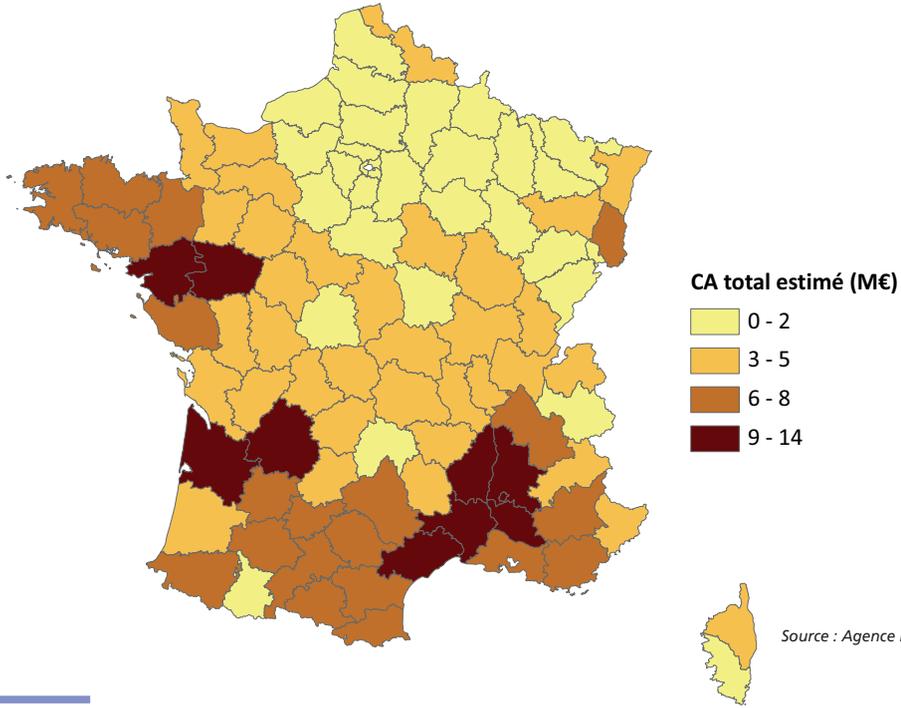
Suivant les régions, les catégories de produits peuvent être plus ou moins présentes, en relation notamment avec l'offre régionale.

Répartition régionale et par circuit de distribution de la consommation à domicile de produits biologiques en 2011



Focus sur la vente directe dans le territoire

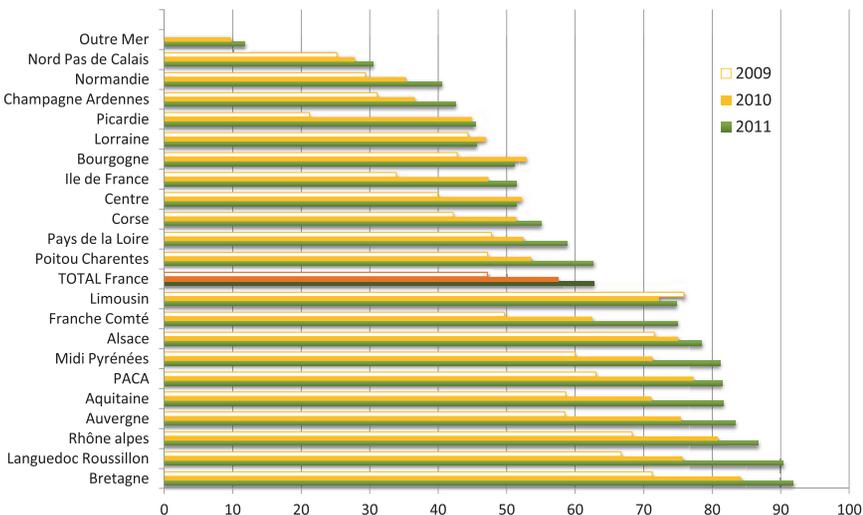
Répartition départementale du chiffre d'affaires réalisé en vente directe par les producteurs bio en 2011



Focus sur les magasins spécialisés en régions

De 2009 et 2011, le nombre de points de vente en circuits spécialisés bio (en réseau ou indépendants) et leurs surfaces ont respectivement augmenté de 18 et 35% à l'échelle nationale. De fortes différences existent d'une région à l'autre.

Surfaces des magasins spécialisés bio (m²) pour 10 000 habitants



Source : Agence BIO / AND i -2011

Les produits biologiques en restauration collective

Depuis 2009, l'observatoire national des produits biologiques en restauration collective mesure chaque année le niveau d'introduction des produits biologiques dans le secteur de la restauration collective à caractère social, les différentes voies retenues ainsi que les perspectives de développement.

L'introduction des produits biologiques dans la restauration collective constitue en effet **un des axes d'actions de la loi "Grenelle 1"** visant à favoriser le développement de l'agriculture biologique. Un objectif de 20% de produits biologiques dans les commandes de la restauration collective publique d'Etat a notamment été retenu¹.

Début 2012, près de **6 restaurants collectifs sur 10** en proposaient, ne serait-ce que de temps en temps.

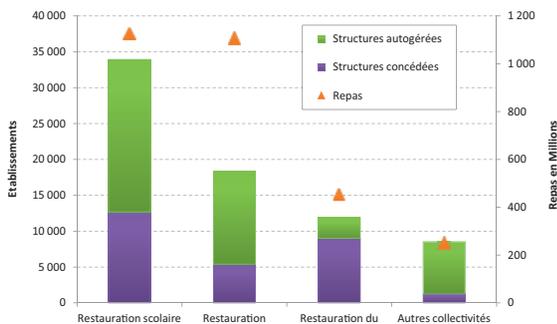
La restauration collective à caractère social en France²

15 millions de Français prennent chaque jour au moins un repas hors de leur domicile, dont plus de la moitié en restauration collective.

Près de 73 000 structures de restauration collective, publiques ou privées, distribuent environ **3 milliards de repas par an** dans les secteurs principaux suivants :

- **l'enseignement** (restauration scolaire et universitaire),
- **la santé et le social** (restauration hospitalière, maisons de retraite...),
- **le travail** (restauration d'entreprises et d'administrations),
- **les autres collectivités** (centres de vacances, armées, établissements pénitentiaires...).

Part des différents secteurs de la restauration collective en fonction du nombre de restaurants et du nombre de repas



Source : Gira Foodservice



L'ensemble de ces secteurs totalise plus de **7 milliards d'euros HT** d'achats alimentaires (hors petits déjeuners), répartis de façon quasiment égale entre produits frais, produits surgelés et produits d'épicerie.

En moyenne, 61% des établissements de restauration collective fonctionnent en gestion directe et 39% en gestion concédée à des sociétés spécialisées.

La bio progresse encore dans les assiettes³

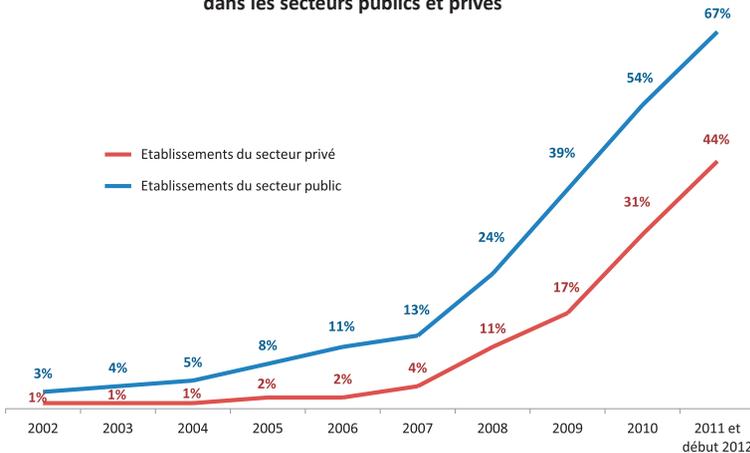
Début 2012, les établissements de restauration déclarant proposer des produits biologiques à leurs convives sont désormais majoritaires (57%), soit plus d'un établissement sur deux alors qu'ils n'étaient que 4% avant 2006 et 46% début 2011.

L'introduction est toujours plus significative dans le secteur public (67% des établissements, soit une nouvelle hausse de 10 points en un an) que dans le

privé (44% des établissements, en hausse de 12 points).

Le secteur de l'enseignement est le plus concerné, avec 73% d'établissements (contre 61% en 2011) qui déclarent proposer des produits bio, suivi du secteur du travail, avec 53% d'établissements (contre 44% en 2011), puis du secteur de la santé et du social, avec 29% des établissements (contre 23% en 2011).

Part des établissements proposant des produits biologiques en restauration collective dans les secteurs publics et privés



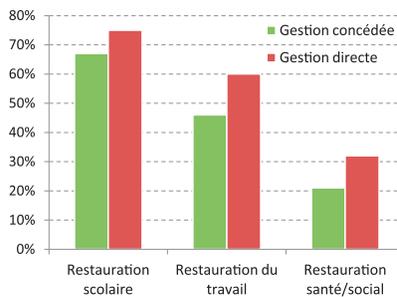
Source : CSA / Agence BIO 2012

Typologie des établissements

Les produits bio sont davantage introduits au sein des grosses structures (plus de 500 repas par jour : 75% proposent des produits bio), et dans celles ayant les budgets alimentaires les moins élevés (67% proposent des produits bio).

En 2012, la part des établissements introduisant des produits bio progresse sensiblement plus en gestion directe (+ 15 points) qu'en gestion concédée (+ 1 point).

Part des acheteurs de produits bio dans les différents secteurs de la restauration en 2012



Source : CSA / Agence BIO 2012

Notes :

¹ Dans tous les secteurs de la restauration collective, l'Etat donne l'exemple avec l'objectif d'introduire 20% de produits biologiques dans ses commandes. Cela concerne en particulier dans les domaines du Travail : restaurants administratifs de l'Etat ; Scolaire : universités (CROUS) ; Santé/social : hôpitaux (CHU) ; Autres collectivités : armées, secteur pénitentiaire.

² D'après données sur la restauration collective fournies par Gira Foodservice.

³ L'ensemble des données de l'observatoire 2012 des produits biologiques en restauration collective est issu de l'enquête Agence BIO/CSA réalisée du 26 au 30 mars 2012 auprès de 406 responsables des achats d'établissements de la restauration collective représentatifs de l'ensemble des opérateurs du secteur en France (hors établissements sociaux, structures collectives de loisirs et communautés religieuses).

Les produits bio les plus introduits

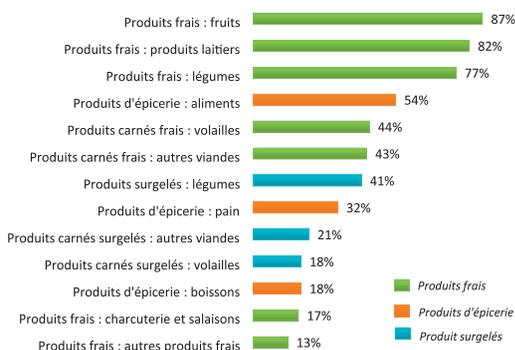
Les principaux produits bio introduits en restauration collective restent les produits frais, notamment :

- les **fruits frais** (87% des restaurants ayant introduit des produits bio déclarent en proposer),
- les **produits laitiers** (82%),
- les **légumes frais** (77%).

On retrouve également :

- les **produits d'épicerie** (54% des restaurants ayant introduit des produits bio déclarent en proposer),
- la **volaille fraîche** (44%) et surgelée (18%),
- les **autres produits carnés frais** (43%) et surgelés (21%).

Part des acheteurs par famille de produits bio en 2012



Source : CSA / Agence BIO 2012

Certaines familles ont des produits vedette :

- les **pommes** parmi les fruits (81% des établissements ayant introduit des produits bio déclarent en proposer) ;
- les **yaourts** parmi les produits laitiers (78%) ;
- les **carottes** parmi les légumes (66%) ;
- le **poulet** et le **bœuf** parmi les produits carnés frais (respectivement 42% et 37%) ;
- les **pâtes** et le **riz** parmi les produits d'épicerie (respectivement 47% et 38%).

On note deux fortes progressions cette année : les pâtes (47% ; +13 points) et le vin (8% ; +5 points).

Le **nombre moyen de familles de produits bio** introduites est de **5,6** en moyenne en 2012 (contre 5,2 en 2011).

Les formules et la fréquence retenues

L'introduction de produits bio se fait encore dans 40% des cas **sous la forme de produits et d'ingrédients bio** plutôt que de plats ou menus entièrement bio (proposés respectivement par 26% et 34% des établissements).

La fréquence d'introduction est en constante hausse : parmi les acheteurs de produits bio, **73% en proposent au moins une fois par mois** (contre 58% début 2011). **49% en proposent au moins une fois par semaine** (37% début 2011), et **17% tous les jours** (10% début 2011).

Lorsqu'ils sont introduits, la **part des produits biologiques dans le montant total des achats des établissements est passée de 5% en 2008 à 12% en 2011 en moyenne**. Ce taux monte cette année à 25% pour le pain.

Plus l'introduction est ancienne, plus la part de produits bio progresse : de 9% des achats en moyenne la première année, ce taux monte à 15% huit ans plus tard .



Une importance croissante accordée à la saisonnalité et à l'origine

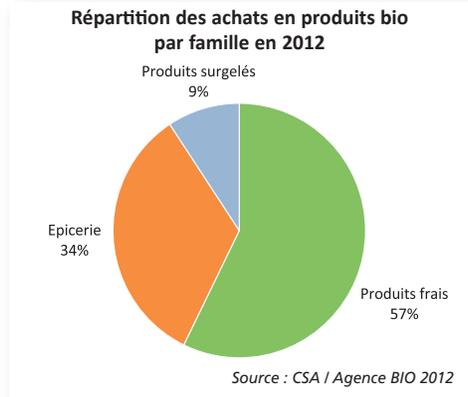
Toujours 8 établissements sur 10 déclarent acheter des produits bio d'origine française. Parmi ces derniers, la part des produits régionaux progresse et devient majoritaire début 2012.

La **saisonnalité** est le **critère de choix** de fournisseurs **privilegié** par les acheteurs (à 84%), devant l'origine régionale (à 63%).

Le marché des produits bio en restauration collective

Les achats de produits bio en restauration collective ont été estimés à **158 millions d'euros HT pour 2011** pour l'ensemble des familles de produits (frais, surgelés, épicerie, hors pain), soit une progression de 21% en un an. Ainsi, ce marché représentait en 2011 :

- 2,1% des achats alimentaires de la restauration à caractère social (contre 0,6% en 2008 et 1,8% en 2010),
- 4% du marché des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique.



Le coût de l'introduction des produits bio

9 établissements sur 10 ayant introduit des produits bio font état d'un **surcoût de 23% en moyenne**.

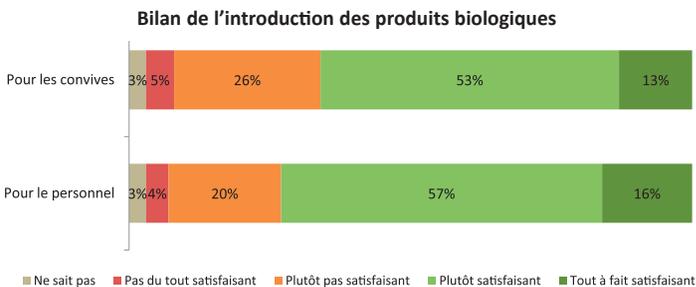
Une majorité (66%) a cherché à le réduire, notamment :

- en **limitant le gaspillage** (83%),
- en **mettant en concurrence les fournisseurs** (72%),
- en **groupant les achats** (71%), cette action étant jugée la plus efficace, ainsi que le passage de partenariats au niveau local.



Un bilan positif

Malgré ce surcoût, les responsables de restauration ayant opté pour **l'introduction de produits biologiques** jugent en majorité celle-ci plutôt voire **très satisfaisante**, que ce soit pour les convives ou le personnel. Le taux de satisfaction atteint même 86% pour le personnel et 93% pour les convives après huit ans d'introduction.



Source : CSA / Agence BIO 2012

Les perspectives à horizon 2012-2013

L'introduction des produits bio devrait se poursuivre et toucher encore de nouveaux établissements : 16% des restaurateurs non acheteurs de produits bio actuellement ont déclaré début 2012 avoir l'intention d'introduire des produits biologiques dans leurs menus d'ici 2013, 4% de façon certaine.

Le potentiel de nouveaux acteurs est plus important dans les secteurs actuellement en retrait (restauration du secteur privé et du secteur santé/social).

Les produits bio pourraient ainsi être présents dans 73% des restaurants collectifs en 2013 (79% dans le secteur public et 84% des restaurants scolaires), pour une part des achats pouvant atteindre 17% en moyenne.

Tous secteurs confondus, les produits bio les plus présents resteront :

- les fruits frais (67% des établissements envisagent d'en introduire),
- les légumes frais (63%),
- les produits laitiers (59%).

Baromètre CONSOMMATEURS

D'après le baromètre CSA/Agence Bio 2011 « perception et consommation des produits biologiques », les Français sont intéressés par l'introduction de produits bio en restauration, notamment :

Dans le domaine scolaire :

- **4 enfants sur 10** ont déjà eu un repas avec des produits biologiques au restaurant scolaire (contre un sur quatre en 2008) et **72%** des parents des enfants qui n'en ont jamais eu le souhaiteraient.

A l'hôpital :

- **62%** des Français se disent intéressés par des repas avec des produits bio dans les hôpitaux.

Dans les maisons de retraite :

- **60%** des Français se disent intéressés par des repas avec des produits bio dans les maisons de retraite.

Au restaurant :

- **56%** des Français se disent intéressés par des produits bio au restaurant et **46%** en restauration rapide.

Au travail :

- **53%** des actifs se disent intéressés par des produits bio dans leur restaurant d'entreprise et **41%** par des produits bio dans les distributeurs automatiques.

Source : Baromètre CSA / Agence BIO - 2011

+ Pour en savoir plus, www.agencebio.org

La structuration des filières bio,

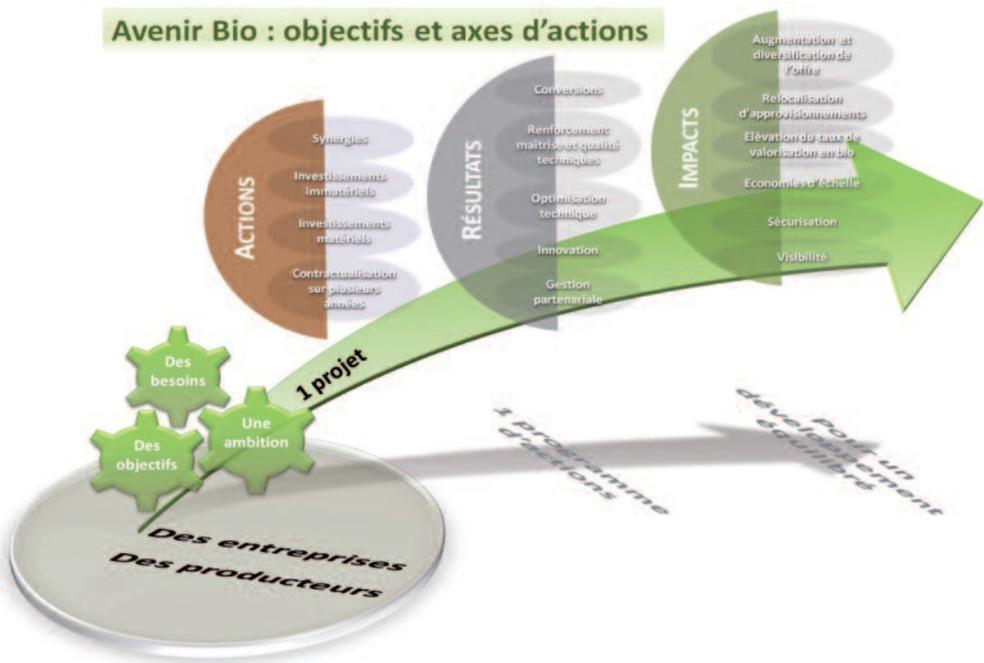
Des engagements sur tout le territoire

Fortes de partenariats de plus en plus nombreux et durables, les filières biologiques françaises s'organisent pour satisfaire une demande de produits variés et de proximité. La mise en place du Fonds Avenir Bio depuis 2008 a eu un effet levier important dans la structuration de ces filières.

Le Fonds de structuration des filières issues de l'agriculture Biologique, Avenir Bio, a été créé dans le cadre du plan de développement de l'agriculture biologique à horizon 2012. Géré par l'Agence BIO, il est doté de 3 millions d'euros par an pendant 5 ans. Les objectifs du Fonds sont de déclencher et de soutenir des initiatives en vue de :

- **développer une offre de produits biologiques** pour satisfaire les demandes des consommateurs exprimées dans tous les circuits de distribution ainsi que dans la restauration collective en particulier par : des **conversions** à l'agriculture biologique, la **diversification** des produits et des débouchés, l'élévation durable du **taux de valorisation** des produits de base en bio ;
- **créer des économies d'échelle** et optimiser les circuits de collecte ou de transformation pour permettre une maîtrise de prix favorable au comportement d'achat des consommateurs et des collectivités ainsi qu'une juste rémunération des producteurs ;
- amener un **développement le plus harmonieux possible de l'offre et de la demande** de produits biologiques en France avec des engagements réciproques, sur plusieurs années, des opérateurs pour sécuriser à la fois les débouchés pour les producteurs et les approvisionnements pour les transformateurs et les distributeurs.

Pour atteindre ces objectifs, ce sont des engagements sur le long terme d'Hommes au sein de leur territoire qui mutualisent leurs forces et leurs moyens pour structurer les filières :

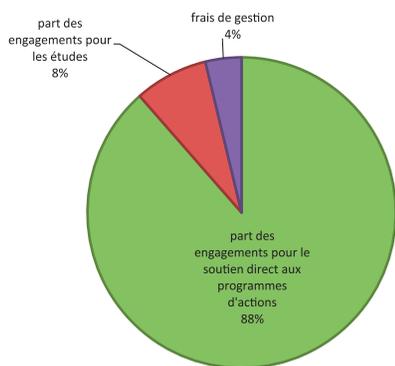




Sept appels à projets ont été lancés depuis 2008. A ce jour, plus de 100 groupements de producteurs ou entreprises ont déjà bénéficié d'un soutien financier, rassemblés dans 41 programmes d'actions cohérents.

Plus de 10% des agriculteurs bio de France se sont engagés dans une démarche structurante avec leurs partenaires de l'amont et de l'aval, avec le soutien du Fonds Avenir Bio.

Répartition des montants engagés au titre du Fonds Avenir Bio entre 2008 et 2011



Répartition des projets par régions et filières

